

Psychologie

Le magazine de l'Ordre des psychologues du Québec

volume 25
numéro 05
septembre 08

QUÉBEC



> La motivation : bien la comprendre pour mieux l'utiliser

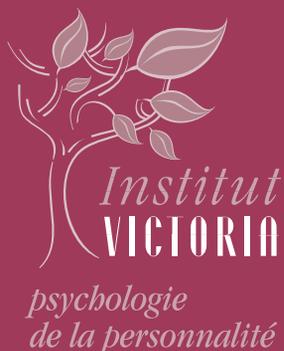
LES ADMINISTRATEURS ET LES ADMINISTRATRICES
DU BUREAU POUR L'ANNÉE 2008-2009

JOURNÉE DE FORMATION SUR LE
NOUVEAU CODE DE DÉONTOLOGIE :
UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER!



Ordre
des psychologues
du Québec

MOTIVATION



Des formations
de qualité dans plus d'une
centaine d'établissements
de santé et d'organismes
communautaires
depuis 1996

Documentation disponible
en ligne ou sur demande

Institut Victoria

4307, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec)
H2J 2W6

Téléphone : 514 954-1848
Télécopieur : 514 954-1849
info@institut-victoria.ca

VISITEZ NOTRE SITE WEB !
www.institut-victoria.ca

PSYCHOLOGIE DE LA PERSONNALITÉ

Responsable de la formation : Monique Bessette, M.Ps. (membre de la Faculté du Masterson Institute, New York)

► NOUVELLES FORMATIONS

■ Intervention en situation de crise suicidaire et trouble de la personnalité

Aller au-delà des limites de l'intervention de crise traditionnelle quand il y a trouble de la personnalité, et mieux gérer les agirs.

Montréal 275 \$ (taxes incluses)

les 18 et 25 novembre 2008

les 17 et 24 février 2009

■ Réadaptation physique et trouble de la personnalité

Mieux comprendre comment le trouble de la personnalité complique le processus de réadaptation et intégrer de nouveaux outils d'intervention.

Montréal 275 \$ (taxes incluses)

les 19 et 26 mars 2009

► PERFECTIONNEMENT DE 3 JOURS

LES TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ : INTRODUCTION À L'INTERVENTION

Montréal 375 \$ (taxes incluses)

Groupe A les 22, 29 octobre et 12 novembre 2008;

Groupe B les 5, 12 et 26 février 2009; Groupe C les 9, 16 et 30 avril 2009

Régions 445 \$ (taxes incluses)

Trois-Rivières les 12, 13 et 14 février 2009

Sherbrooke les 16, 17 et 18 avril 2009

Québec les 28, 29 et 30 mai 2009

► PROGRAMME DE FORMATION DE 3 ANS À LA PSYCHOTHÉRAPIE DES TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ

Groupe 2008-2011 à Montréal et 2008-2011 à Québec en cours (complets)

Prochains groupes débutant en septembre 2009

► FORMATION ET SUPERVISION SUR MESURE POUR LES INSTITUTIONS ET LES REGROUPEMENTS D'INDIVIDUS

► ATELIERS D'UNE JOURNÉE CONTRE-TRANSFERT ET TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ

Montréal 150 \$ (taxes incluses)

le 26 novembre 2008

le 14 mai 2009

ATELIERS THÉMATIQUES D'APPROFONDISSEMENT

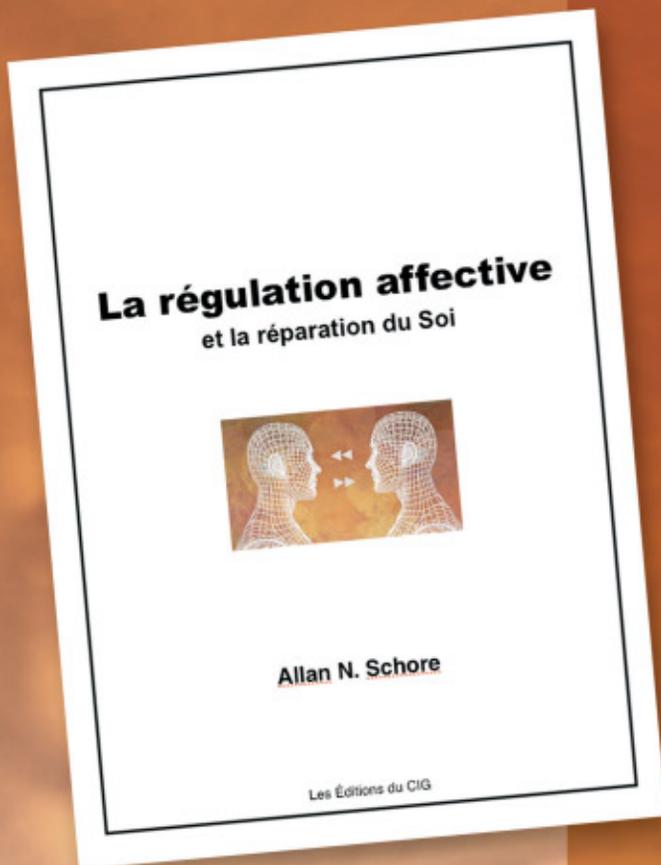
Prérequis : « Perfectionnement clinique de 3 jours »

Montréal 150 \$ (taxes incluses)

■ Structure narcissique, le 25 mars 2009

■ Structure borderline, le 1er mai 2009

■ Structure schizoïde, le 5 juin 2009



« Une intégration fascinante des univers clinique et neuroscientifique »

Daniel Stern, M.D.

« Un classique qui transforme notre compréhension des troubles psychologiques et du processus thérapeutique »

Peter Fonagy, Ph.D.

« Une oeuvre révolutionnaire et monumentale, d'envergure darwinienne »

Judith Issroff, Ph.D.

« Un appel magistralement documenté à la refonte des paradigmes de la psychothérapie de fond et un monumental plaidoyer en faveur de l'intégration des neurosciences et de la psychothérapie »

Préface à l'édition française

Allan Schore, Ph.D. est membre de la faculté clinique de l'École de médecine David Geffen à University of California at Los Angeles. Il enseigne également au Center for Culture, Brain, and Development. Il est l'auteur de l'ouvrage de référence *Affect Regulation and the Origin of the Self* et de nombreuses autres publications dans le champ des neurosciences appliquées à la psychothérapie. Il est le lauréat du Prix de la Recherche Scientifique, décerné en 2008 par l'American Psychological Association.



Venez rencontrer l'auteur qui prononcera la conférence d'ouverture, *Cerveau et psychothérapie*, au prochain Congrès de l'OPQ.

Le livre sera disponible au kiosque du CIG, dès l'ouverture du Congrès.

CIG 

**CENTRE
D'INTERVENTION
GESTALTISTE**

> dossier p.22

La motivation : bien la comprendre pour mieux l'utiliser

22_ La psychologie et l'entraînement des athlètes

Par Bruno Ouellette, M.Ps., psychologue

26_ Psychologie de la motivation : un champ de recherche vivant et passionnant!

Une entrevue avec le Dr Robert J. Vallerand

Par Mme Éveline Marcil-Denault, psychologue et journaliste indépendante

30_ La motivation est-elle nécessaire à la psychothérapie?

Par Dr Jérôme Guay, psychologue

33_ La théorie de l'autodétermination au travail

Par Dr Jacques Forest, psychologue et Geneviève A. Mageau, Ph. D.

Remise des prix de l'Ordre 2008 : une soirée à ne pas manquer!

La remise bisannuelle des prix de l'Ordre se tiendra dorénavant dans le cadre du Congrès. Déjà réunis à l'hôtel Hyatt pour les ateliers, tous les congressistes seront invités à se diriger en fin de journée vers la salle Alfred-Rouveau pour rendre hommage aux récipiendaires des trois prix — Noël-Mailloux, professionnel, santé et bien-être psychologique —, et ce, tout en profitant gracieusement d'un cocktail dînatoire. Soyez des nôtres le vendredi 31 octobre à 17 h. C'est un rendez-vous!





_sommaire

07_ Éditorial

Psychologie et psychologue : une évolution conjointe

09_ Pratique professionnelle

Tests et données probantes, un état de situation

13_ Secrétariat général

Les psychologues répondants à l'État civil du Québec

14_ Déontologie

Les mandats confiés par la CSST

16_ Affaires juridiques

La plainte privée

18_ Le nouveau code de déontologie : formation d'un jour

20_ Convocation à l'assemblée générale

21_ Les administrateurs et administratrices du Bureau pour la prochaine année

37_ Vient de paraître

38_ Colloques, congrès et ateliers / Tableau des membres

40_ Petites annonces

42_ La recherche le dit

MOTIVATION

Psychologie Québec est publié six fois par année à l'intention des membres de l'Ordre des psychologues du Québec. Les textes publiés dans cette revue sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien l'Ordre des psychologues du Québec. L'acceptation et la publication d'annonces publicitaires n'impliquent pas l'approbation des services annoncés. Pour faciliter la lecture, les textes sont rédigés au masculin et incluent le féminin.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0824-1724

Envoi en poste publication,
numéro de convention 40065731

Rédactrice en chef :: Diane Côté

Comité de rédaction :: Nicolas Chevrier,
Jacqueline Cods, Rose-Marie Charest

Rédaction :: Annie-Michèle Carrière

Publicité :: David St-Cyr

Tél. :: 514 738-1881 ou 1 800 363-2644

Télécopie :: 514 738-8838

Courriel :: psyquebec@ordrepsy.qc.ca

Conception graphique et production ::
Quatuor Communication

Abonnements ::

Membres OPQ :: gratuit

Non-membres :: 40,50 \$ / 6 numéros (taxes incluses)

Étudiants :: 25,50 \$ / 6 numéros (taxes incluses)

Ordre des psychologues du Québec

1100, avenue Beaumont, bureau 510

Mont-Royal Qc H3P 3H5

www.ordrepsy.qc.ca

Psychologie

QUÉBEC

Dates de tombée des annonces publicitaires :

Novembre 2008 : 26 septembre 2008

Janvier 2009 : 28 novembre 2008



exclusivement réservé aux membres

L'assurance d'avoir **PLUS** de privilèges

**En tant que membre de l'OPQ,
obtenez-en plus :**

- **10 % de réduction** sur votre assurance automobile
- **10 % de réduction** sur votre assurance habitation
- La chance de gagner un voyage en nous demandant une soumission

D'autres programmes bien pensés :

- Assurances VR solutions^{MD} (moto, motoneige, VTT, caravane, autocaravane et bateau)
- Protection ZÉRO franchise à payer*
- CAP, un programme novateur d'assistance routière, habitation et juridique

Nous joindre

Sans frais : 1 866 551-2641

Montréal : 514 788-3527

www.lacapitale.com

*Certaines conditions s'appliquent.



Règlements disponibles à la Vice-présidence marketing.
Valeur totale maximale des prix : 10 000 \$.

CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES



Rose-Marie Charest / Psychologue
Présidente de l'Ordre des psychologues du Québec

Éditorial

Psychologie et psychologue : une évolution conjointe

La psychologie est une discipline en pleine effervescence. Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène, certains extérieurs à la profession, comme la multiplication des enjeux humains dans toutes les sphères de la vie politique, économique et sociale et d'autres, liés à l'évolution des réalités et des besoins dans nos milieux de pratique, que ce soit en santé, en éducation, au travail ou dans les milieux communautaires. Mais plus encore, l'effervescence est suscitée par les travaux des psychologues eux-mêmes, tant en recherche que dans la pratique. L'évolution de la psychologie comme science participe à l'évolution de la profession de psychologue et réciproquement. Nous ne sommes plus à l'heure des chicanes entre chercheurs et praticiens, du moins je le souhaite ardemment. Nous sommes plutôt à l'heure de la mise en commun des questions en vue de trouver des réponses utiles, de la pratique consciencieuse basée sur les connaissances tout en étant créative et inspirée de l'expérience.

Le prochain congrès a pour thème « Psychologie et changements sociaux – enjeux actuels et futurs ». En plus des activités de formation continue, le programme du congrès offre des symposiums sur les enjeux sociaux. Il est donc une occasion à la fois de se former et de réfléchir sur les problématiques professionnelles qui découlent notamment des changements dans le couple et au travail, des effets des nouvelles technologies mais aussi, plus près de nous, de l'utilisation des données probantes et de l'adaptation de nos interventions aux autres cultures. Ces lieux de réflexion

constituent aussi des lieux de formation en ce qu'ils permettent au professionnel de remettre en question ses perceptions et d'ainsi donner un nouvel élan au développement de ses compétences.

La formation continue est essentielle à tous, et ce, à plusieurs niveaux. Il faut, bien entendu, rafraîchir ses connaissances et suivre l'évolution de la discipline. C'est un devoir pour tout professionnel. Mais il faut aussi demeurer confiant en ses propres interventions. Pour cela, on doit savoir ce qui se fait ailleurs, voire s'en inspirer. La pratique de la psychologie exige de la créativité pour répondre à des besoins qui sont aussi divers qu'il y a d'individus, de couples ou de groupes. Or, pour être à la fois créatif, efficace et rigoureux, on doit pouvoir compter sur des connaissances multiples, notamment les cadres théoriques et professionnels. Ce n'est pas que face aux autres que l'on doit pouvoir justifier le choix de ses interventions. C'est d'abord face à soi-même. Cela contribuera à la nécessaire assurance qui supporte toute intervention professionnelle efficace.

La psychologie évolue à pas de géant. Le psychologue, comme professionnel et comme personne, en bénéficiera, j'en suis sûre. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard si, dans le cadre du congrès, les deux conférences matinales portent, l'une sur l'avenir de la profession et l'autre, sur la personne du psychologue. Ces deux réalités sont liées.

Au plaisir de vous rencontrer en octobre.

Vos commentaires sur cet éditorial sont les bienvenus à : presidence@ordrepsy.qc.ca



> Congrès 2008

PSYCHOLOGIE ET CHANGEMENTS SOCIAUX :
ENJEUX ACTUELS ET FUTURS

30, 31 OCTOBRE ET 1^{ER} NOVEMBRE 2008
INSCRIPTION EN LIGNE : WWW.ORDREPSY.QC.CA

Vient de paraître

Les valeurs religieuses en psychothérapie

Michel Giroux
psychologue

Les valeurs religieuses en psychothérapie



Le psychologue Michel Giroux se penche ici sur les implications de l'intervention psychothérapeutique auprès des personnes pour qui les valeurs religieuses, spirituelles ou morales sont importantes. Il répond aux questions suivantes :

- Quelle définition psychologique peut-on donner des valeurs religieuses et spirituelles ?
- Où ces valeurs se situent-elles dans les théories de la personnalité ?
- Quelles sont les conceptions psycho-religieuses de la personnalité ?
- Quelles sont les fonctions psycho-existentielles des valeurs religieuses ?
- Quels sont les problèmes cliniques spécifiques de ces personnes ?
- Existe-t-il des stratégies thérapeutiques spécifiques ?

L'auteur formule des réponses à partir d'une conception existentielle de la personne et d'une compréhension expérientielle de l'intervention psychologique. La stratégie thérapeutique proposée fait appel à l'imagerie en raison de l'aptitude des clients religieux à utiliser ce mode d'expression.

Ce livre apporte une contribution au développement d'une intervention clinique adaptée aux clients ayant des valeurs spirituelles.

En vente dans toutes les librairies au Canada, en France, en Belgique et en Suisse

Membre de l'Ordre des psychologues du Québec depuis 1987, **Michel Giroux** fait de la pratique privée. Depuis de nombreuses années, il forme des cliniciens qui œuvrent auprès des personnes ayant des valeurs spirituelles, morales ou religieuses. Il s'intéresse actuellement de plus près aux valeurs éthiques et à la déontologie professionnelle. Il a écrit *Psychologie des gens heureux* aux Éditions Quebecor.



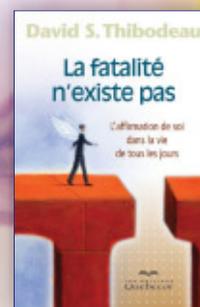
LES ÉDITIONS
Quebecor

7, chemin Bates, Outremont (Québec) H2V 4V7
Téléphone : 514-270-1746

Courriel : simard.jacques@quebecoreditions.com

Pour en savoir plus : www.quebecoreditions.com

Aussi dans la même collection



Pratique professionnelle

Tests et données probantes, un état de situation



Pierre Desjardins / Psychologue

Directeur de la qualité et du développement de la pratique

pdesjardins@ordrepsy.qc.ca

_L'ÉVALUATION PSYCHOLOGIQUE BASÉE SUR LES DONNÉES PROBANTES

Meyer *et coll.* (2001) s'appuyant sur trois recherches différentes, rapportent que les psychologues, notamment les cliniciens, accordent à la psychothérapie et à l'évaluation psychologique, dans l'ordre, la première et la deuxième place en importance dans leur pratique professionnelle. Il n'y a pas de raison de croire que ce soit différent au Québec, d'ailleurs le projet de loi n° 50 reconnaît en somme l'engagement des psychologues dans ces activités professionnelles en proposant de les leur réserver.

Il y a quelques années déjà qu'on se consacre à identifier les traitements psychothérapeutiques efficaces (*evidence-based practice*). Or, la nécessité reconnue par tous d'offrir au public des services de santé valides et efficaces implique que l'on se penche également sur les processus d'évaluation, ce qui a donné lieu plus récemment à la recherche de données probantes sur cette importante activité professionnelle (*evidence-based assessment*)¹.

L'évaluation psychologique est une activité complexe qui s'appuie sur plusieurs compétences, dont les compétences en psychométrie². Bien que l'évaluation psychologique soit un processus de prise de décisions qui aille au-delà de la seule utilisation d'outils, il n'en demeure pas moins que le recours aux tests psychologiques constitue un apport significatif en la matière³. Toutefois, les tests ne sont certainement pas tous valides. Certains pourraient ne pas avoir de valeur psychométrique et d'autres, bien qu'excellents, pourraient être utilisés à tort.

_LA POLÉMIQUE ENTOURANT LES TESTS PROJECTIFS

D'entrée de jeu, il importe de rappeler que l'utilité générale des tests psychologiques est largement démontrée. C'est l'une des conclusions que tirent Meyer *et coll.* (2001), s'appuyant pour ce faire sur plus de 125 méta-analyses traitant de la validité des tests. Ils insistent également sur l'importance de recourir à plus d'une méthode d'évaluation, ceci permettant d'obtenir des informations différentes voire uniques, alors que de ne s'en tenir qu'à une seule source d'information ne pourrait permettre qu'une compréhension partielle de ce que l'on tente d'évaluer. Les tableaux comparatifs que l'on trouve dans leur publication sont éloquentes, notamment celui qui rapporte la validité prédictive de différents tests, de toute nature (auto-questionnaires, tests projectifs, tests d'intelligence, tests de personnalité, tests médicaux et autres)⁴.

En ce qui a trait aux tests projectifs, Lilienfeld *et coll.* (2003), insistant sur l'importance de disposer d'outils ayant une valeur scientifique, ont alimenté une polémique qui dure maintenant depuis plus d'une décennie⁵ en soutenant que ce type de tests ne seraient pas valides et que l'on ne devrait plus en faire usage.

De l'autre côté, Hilsenroth et Stricker (2004) ont fait une revue d'études et de recherches portant sur le Rorschach. L'une d'elles établissait qu'entre 1986 et 1996, le Rorschach a fait l'objet, en moyenne annuelle, de 95 articles scientifiques, ce qui le place au deuxième rang des tests de personnalité sur lesquels sont menées des recherches. Ils concluent par ailleurs que la fidélité et la validité du Rorschach sont au moins équivalentes à celles des autres tests. Le TAT n'est pas en reste non plus et, entre autres publications, il y a celle de Peters *et coll.* (2006) qui établit la validité du système de cotation « SCORS ».

La Society for Personality Assessment, consciente de la controverse sur les tests projectifs, s'est penchée sur le test de Rorschach et a pris en 2005 la position officielle suivante :

« (...) le test de Rorschach a, en matière de fidélité et de validité, des qualités similaires à celles des autres instruments reconnus pour l'évaluation de la personnalité, et l'utilisation responsable de cet outil à cette même fin est appropriée et justifiable⁶. »

_L'EFFET D'ALLÈGEANCE

On peut constater à la lecture de différents auteurs que chacun, dans sa position, en appelle à la rigueur scientifique et parfois même reproche à l'autre sa subjectivité, en alléguant que les convictions de l'autre ne reposeraient que sur un choix de recherches et d'études sinon partial, du moins partiel.

À cet égard, bien que notre code de déontologie nous enjoigne de ne pas discréditer sans fondements des méthodes psychologiques différentes de celles que nous utilisons, il demeure que la subjectivité joue de fait pour une part dans les prises de position de chacun. En effet, Norcross *et coll.* (2006) ont mené une recherche perceptuelle auprès de professionnels en santé mentale de diverses allégeances et ils ont relevé l'influence significative de l'orientation théorique dans la détermination du degré de discrédit accordé aux traitements ou aux tests psychologiques. Ils constatent également la tendance à se faire une opinion sur la valeur de certains traitements ou tests en se basant davantage sur ce qu'on en dit que sur l'état des connaissances actuelles sur le sujet, notamment quant à la validité réelle d'un test.

_LE CONCEPT DE VALIDITÉ

Le consensus est donc difficile à établir sur la validité des tests et ce qui permet de la déterminer. Le défi se complique d'autant plus que l'efficacité des tests ne se mesure pas qu'à partir d'un seul critère, qu'il y a une multitude de tests disponibles et qu'il s'en développe constamment des nouveaux⁷. Pour tenter d'y voir plus clair, il faut revenir sur le concept de validité et en référer aux publications scientifiques pertinentes.

De façon générale, la validité « (...) correspond au degré d'appui que les faits accumulés fournissent à l'interprétation recherchée des scores de tests pour le but proposé »⁸ Il n'y a pas qu'un type de validité à laquelle il est possible de se référer. Outre la validité apparente, il y a la validité de contenu (les différents items du test sont représentatifs de ce qu'on cherche à mesurer), la validité de construit (le test est cohérent avec la théorie sous-jacente), la validité de convergence (la capacité du test à mesurer un objet se compare à celle d'autres tests ou méthodes diverses reconnus valides pour mesurer ce même objet), la validité de discrimination (le test mesure bien ce qu'il est censé mesurer, sans mesurer autre chose) et la validité prédictive (le test permet de prévoir, par exemple, la réussite scolaire d'un enfant ou l'impact d'un traitement donné sur un client)⁹.

De plus, la validité scientifique d'un outil demeure conditionnelle à l'usage spécifique qu'on compte en faire et on ne peut faire abstraction, notamment, des objectifs poursuivis. Ces objectifs varient autant que les multiples mandats qui peuvent être confiés aux psychologues, dont, par exemple :

- :: confirmer un diagnostic psychologique (ce peut être en référence au DSM-IV TR ou à un autre manuel du même ordre);
- :: relever la présence ou l'intensité de symptômes;
- :: déterminer quel serait le meilleur traitement pour un client donné, dans un contexte donné¹⁰;
- :: mesurer l'impact du traitement offert à un client donné et surveiller son évolution¹¹;
- :: faire une sélection de clients ou de candidats à l'admission à un programme donné ou contribuer au processus d'embauche d'employés;
- :: mesurer ce qui ne peut être évalué directement en entrevue ou à l'aide de questionnaires que complète la clientèle (par exemple des processus physiologiques ou encore inconscients);
- :: mesurer rapidement ce que d'autres méthodes ne permettraient d'apprécier qu'au prix d'un plus grand investissement de temps et d'énergie;
- :: évaluer la valeur d'un traitement dans le but de recueillir des données probantes.

_L'OBJET DE LA MESURE

D'autre part, la validité d'un test ne peut être établie qu'à la lumière d'une définition claire et explicite de ce qu'il prétend mesurer. La difficulté est accrue lorsqu'il s'agit de mesurer des construits théoriques tels l'intelligence, la dépression, le leadership, la créativité. Dans tous les cas, la représentativité du test ne peut se juger que par rapport à la définition retenue ou convenue du construit mesuré, définition qui doit être la plus claire et la plus opératoire possible.

Joiner *et coll.* (2005) illustrent cette importance de bien comprendre et définir l'objet de mesure. Désireux d'établir une démarche probante d'évaluation de la dépression chez les adultes, ils dégagent à partir du concept de dépression ce qui devrait être mesuré : les symptômes associés à la dépression, les manifestations de l'humeur dépressive, les idéations suicidaires et autres.

_CONCLUSIONS

Les controverses en sciences sont monnaie courante et l'expression de points de vue différents, voire diamétralement opposés, est à la source même du développement scientifique. La polémique liée à l'utilisation des tests projectifs permet de dégager un certain nombre de constats et de recommandations soutenant un exercice professionnel prudent et rigoureux.

Les critères de validité des tests doivent, en premier lieu, être établis par des praticiens de tous les horizons. Ensuite, les tests doivent être évalués rigoureusement, en tenant compte de leurs qualités psychométriques propres et de leurs qualités relatives, en lien avec les protocoles d'évaluation dans lesquels ils s'insèrent. Par ailleurs, il faut distinguer la valeur du test en soi et l'usage qu'on peut en faire; ainsi le recours aux tests doit être approprié au mandat confié afin d'éviter que ne soit affectée sa validité. Enfin, il faut tenir compte de la valeur ajoutée¹² du test que l'on compte utiliser dans la mesure où ce test a sa valeur propre et en considérant l'importance de diversifier les sources d'information et les méthodes de cueillette de cette information pour bien étayer les conclusions.

Enfin, un test ne peut être discrédité dans l'absolu puisque l'usage qu'on en fait demeure relatif à la clientèle visée, au contexte de son utilisation, aux objectifs poursuivis et aux objets à mesurer. C'est au psychologue qu'incombe la responsabilité de choisir les bons tests et le devoir d'en démontrer la validité et la pertinence, non pas à partir de ses habitudes ou de ses croyances mais bien en se basant sur ce qu'en dit la recherche clinique et empirique, en tenant compte de l'état actuel des connaissances et en exerçant, cas par cas, son jugement professionnel.

Références

American Psychological Association (2003). *Normes de pratique du testing en psychologie et en éducation*. Montréal : Institut de recherches psychologiques.

American Psychological Association (2005). *Policy Statement on evidence-based practice in psychology*. Adresse URL : <http://www.apa.org/practice/ebpstatement.pdf>.

Antony, M. M., Rowa, K. (2005). Evidence-Based Assessment of Anxiety Disorders in Adults. *Psychological Assessment*, 17(3), 256-266.

Bartram, D. (2001). Guidelines for Tests Users : a Review of National and International Initiatives. *European Journal of Psychological Assessment*, 17(3), 173-186.

Desjardins, P. (2008). L'utilisation des tests. *Psychologie Québec*, 24(5), 14-15.

Desjardins, P. (2008). La psychothérapie : recherche et pratique. *Psychologie Québec*, 25(8), 14-15.

Hilsenroth, M. J., Stricker, G. (2004). A Consideration of Challenges to Psychological Assessments Instruments in Forensic Settings : Rorschach as Exemplar. *Journal of Personality Assessment*, 83(2), 141-152.

Hunsley, J., Mash, E. J. (2005). Introduction to the Special Section on Developing Guidelines for the Evidence-Based Assessment (EBA) of Adult Disorders. *Psychological Assessment*, 17(3), 251-255.

Hunsley, J., Meyer, G. J. (2003). The Incremental Validity of Psychological Testing and Assessment : Conceptual, Methodological, and Statistical Issues. *Psychological Assessment*, 15(4), 446-455.

Joiner, T. E. et coll. (2005). Evidence-Based Assessment of Depression in Adults. *Psychological Assessment*, 17(3), 267-277.

Lilienfeld, S. et coll. (2003). *Science and Pseudoscience in Clinical Psychology*. New-York : The Guilford Press.

Meyer, G. J. et coll. (2001). Psychological Testing and Psychological Assessment. A review of Evidence and Issues. *American Psychologist*, 56(2), 128-165.

Norcross, J. C. et coll. (2006). Discredited Psychological Treatments and Tests : A Delphi Poll. *Professional Psychology : Research and Practice*, 37(5), 515-522.

Peters, E. et coll. (2006). Reliability and Validity of the Social Cognition and Object Relations Scale in Clinical Use. *Psychotherapy Research*, 16, 617-626.

Society for Personality Assessment (2005). The Status of the Rorschach in Clinical and Forensic Practice : An Official Statement by the Board of Trustees of the Society for Personality Assessment. *Journal of Personality Assessment*, 85(2), 219-237.

Turner, S. M. (2001). APA'S Guidelines for Test User Qualifications. An Executive Summary. *American Psychologist*, 56(12), 1099-1113.

Notes

- 1 Hunsley et Mash (2005).
- 2 Bartram (2001), Turner et coll., (2001).
- 3 Voir Desjardins, P. (2007).
- 4 Ces tableaux permettent par exemple de constater que le Rorschach aurait une plus grande validité prédictive sur l'impact potentiel de la psychothérapie qu'un rayon X sur la détection de caries situées entre les dents ou que certains examens de la prostate ou mammographie pour détecter le cancer.
- 5 Society for Personality Assessment (2005).
- 6 Traduction libre, non officielle, tirée d'un article paru en 2005 dans la revue *Journal of Personality Assessment*.

- 7 Antony et Rowa (2005), entre autres, illustrent bien la complexité du défi que représente le développement de stratégies d'évaluation qui soient probantes et qui s'appuient sur des outils valides.
- 8 *Normes de pratique du testing en psychologie et en éducation*, p. 11.
- 9 Ceci n'est qu'une énumération de types de validité auxquels on fait le plus souvent référence, sans tenir compte des interrelations entre chacun de ces concepts.
- 10 Voir à cet égard l'énoncé de politique de l'American Psychological Association, énoncé que l'Ordre a fait sien et qui se trouve dans notre site Web.

- 11 Il n'est pas dit qu'un traitement, aussi validé qu'il soit sur le plan expérimental ou empirique, soit efficace pour un client donné dans un contexte particulier.
- 12 Hunsley, J. et Meyer, G. J. (2003) abordent cette question de « valeur ajoutée » d'un test (traduction libre de l'expression « incremental validity »). Ajoutons que si on utilise un test malgré le fait qu'il ne constitue pas une valeur ajoutée, on augmente la possibilité de le rendre inutile ou invalide alors que d'autres circonstances justifieraient après coup son utilisation auprès d'un même client.

PARE-CHOCS

Un programme d'intervention sur la dépression des adolescents qui a de l'impact !

84 % des utilisateurs estiment que **PARE-CHOCS** contribue à réduire ou prévenir la dépression des adolescents.¹

100 % des utilisateurs estiment que **PARE-CHOCS** aide à développer des habiletés de protection chez les adolescents.¹

87 % des participants à une formation sur **PARE-CHOCS** disent être mieux informés des conséquences de la dépression sur le parcours scolaire.²

¹ Étude réalisée au printemps 2008 auprès d'utilisateurs de la trousse
² Synthèse d'évaluations d'ateliers offerts en 2007-2008



Quand la vie te rentre dedans!

Pour obtenir davantage d'information sur la trousse **PARE-CHOCS** et sur les formations offertes : www.ctreq.qc.ca/depression

En vente chez **Septembre éditeur**
1 800 361-7755
www.septembre.com



POSTES DE PSYCHOLOGUE – TEMPS PLEIN PERMANENT (1) REPLACEMENTS DE DURÉE INDÉTERMINÉE – LISTE DE RAPPEL

L'Institut Philippe-Pinel de Montréal, chef de file en psychiatrie et psychologie légale, affilié à l'université de Montréal, est à la recherche d'un(e) psychologue pour œuvrer auprès d'une clientèle de patients présentant une problématique de violence liée à leur maladie.

Le psychologue participe à l'élaboration des plans de soins des patients en équipe multidisciplinaire. Il élabore ses plans de traitement pour les patients en suivi psychologique individuel et de groupe. Il participe à des réunions cliniques du Service de psychologie, sous forme de discussion de cas, de journal-club, et de présentations entre pairs sur des sujets reliés au domaine d'expertise.

Il effectue également les évaluations psychologiques requises.

Exigences:

- Membre en règle de l'Ordre des psychologues du Québec
- Expérience souhaitable en psychiatrie auprès de patients psychotiques
- Connaissance des outils standards d'évaluation psychologique (ex. échelle d'intelligence Wechsler, de personnalité – MMPI-II, tests projectifs (méthode d'Exner pour le Rorschach) ou intérêt à développer ces connaissances
 - Intérêt pour développer la maîtrise d'outils spécifiques à l'évaluation du risque de violence
 - Intérêt pour les troubles mentaux graves
 - Intérêt pour le travail en équipe multidisciplinaire
 - Autonomie professionnelle
 - Intérêt pour la formation professionnelle continue

L'Institut Philippe-Pinel de Montréal est conscient qu'il s'agit d'un domaine d'expertise pointu, et se charge donc de la formation des psychologues pour les outils d'évaluation spécifiques à l'évaluation du risque. Il met aussi l'accent sur la formation continue et la mise à jour des connaissances en psychologie légale. Il tient compte du plan de carrière des psychologues et de leurs intérêts de développement professionnel.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae en indiquant le titre du poste à la:

Direction des ressources humaines
Institut Philippe-Pinel de Montréal
10 905, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal (Québec)
H1C 1H1
Télécopieur : (514) 494-4406
Courriel: dotation.ippm@ssss.gouv.qc.ca

Secrétariat général

Les psychologues répondants à l'État civil du Québec



Stéphane Beaulieu / Psychologue

Secrétaire général

stephanebeaulieu@ordrepsy.qc.ca

À plusieurs reprises au cours des dernières années, les membres ont exprimé le souhait que les psychologues puissent agir à titre de répondants devant l'État civil du Québec. Rappelons qu'en cas d'incapacité d'une personne de fournir une pièce d'identité admissible afin d'obtenir un certificat ou une copie d'un acte civil, celle-ci peut recourir à un répondant qui atteste de son identité.

Le répondant doit appartenir à une catégorie de personnes identifiées par le directeur de l'état civil et qui sont titulaires d'une fonction à caractère public.

Récemment, le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) a négocié, au nom des ordres professionnels, un protocole d'entente avec le directeur de l'état civil. Le directeur s'est engagé à permettre à tous les membres d'ordres professionnels d'obtenir le statut de répondant. Le protocole, qui a été signé au mois de décembre 2007, prévoit notamment que le CIQ agira à titre d'interlocuteur auprès des ordres professionnels. Ainsi, l'ordre professionnel qui veut faire reconnaître ses membres à titre de répondants auprès du directeur de l'état civil formule une demande écrite au CIQ, qui la transmet au directeur. L'Ordre des psychologues a formulé une telle demande au CIQ au mois de juillet dernier.

À ce jour, 21 des 45 ordres professionnels ont adhéré au protocole d'entente, parmi lesquels : 10 ordres professionnels à exercice exclusif; 11 ordres professionnels à titre réservé. Les principales obligations des membres de l'Ordre pour agir à titre de répondants sont les suivantes :

- :: être inscrit au tableau de l'Ordre;
- :: être citoyen canadien;
- :: connaître le demandeur depuis au moins deux ans;
- :: être autorisé par le directeur de l'état civil à agir comme répondant;
- :: respecter les modalités prévues sur le formulaire du directeur de l'état civil.

Notons enfin qu'un répondant agit toujours sur une base volontaire et que le présent protocole d'entente ne vise pas les demandes de passeport canadien.

_PROGRAMME D'INTERVENTION D'URGENCE, UN AN DÉJÀ

Le programme d'intervention d'urgence pour les psychologues est entré en fonction le 1^{er} juin 2007. Depuis son ouverture il y

a un an, sept psychologues ont eu recours à ce service. Chaque cas a fait l'objet d'une évaluation rigoureuse afin de déterminer le niveau d'urgence et de convenir des moyens d'action. En fonction des besoins identifiés, deux psychologues ont bénéficié de rencontres avec un psychologue d'expérience. Les cinq autres ont été dirigés vers un psychologue à l'externe, un conseiller financier ou à des ressources communautaires.

Rappelons que ce service a été mis sur pied pour répondre aux psychologues qui se retrouvent en situation d'urgence. On entend par situation d'urgence, toute situation qui pourrait, dans l'immédiat, compromettre de façon grave le fonctionnement personnel, social ou professionnel du psychologue. Bien entendu, seront aussi considérées comme des situations d'urgence, les situations qui pourraient mettre en danger le psychologue ou dont l'impact pourrait mettre ses proches ou le public en danger.

Le programme vise principalement à offrir une ressource pour les situations d'urgence qui s'ajoute aux services déjà existants. L'objectif n'est donc pas de se substituer aux programmes d'aide aux employés ou aux services disponibles par le biais des régimes privés d'assurances collectives auxquels les psychologues ont déjà accès. Cette année, le décès d'un client par suicide a été ajouté à la liste des critères d'admissibilité à ce service. Le numéro d'urgence accessible en tout temps, en toute confidentialité, est le 1 877 527-0088.

_DES PERMIS TEMPORAIRES POUR AMÉLIORER L'OFFRE DE SERVICES À LA POPULATION

Dans notre chronique du mois de juillet 2008, nous avons présenté les nouvelles dispositions législatives qui permettent aux ordres professionnels d'attribuer de nouveaux permis. Depuis la parution de cet article, l'Ordre a délivré deux permis restrictifs temporaires à des personnes qui ont été formées à l'extérieur du Québec. Dans les deux cas, le comité des équivalences avait préalablement étudié le dossier et formulé une recommandation de formation complémentaire afin de se conformer aux exigences du Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre des psychologues du Québec. Dans les deux cas, les candidats avaient chacun un cours de trois crédits à compléter pour se conformer aux exigences réglementaires. L'Ordre a ainsi jugé que la protection du public n'était pas menacée et que ces personnes pouvaient œuvrer à titre de psychologues sur le territoire québécois pendant qu'elles complètent leur formation. Dans un contexte où un nombre grandissant de postes de psychologues demeurent vacants, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, les permis temporaires représentent une bonne mesure pour assurer l'offre de service à la population.

Déontologie

Les mandats confiés par la CSST



Denys Dupuis / Psychologue

Syndic

ddupuis@ordrepsy.qc.ca

Un client ou la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) elle-même peut demander à un psychologue de suivre en psychothérapie une personne qui vit un problème relié au travail. Le mandat qui est ici confié est généralement circonscrit, en ce qui a trait au nombre de rencontres qui seront défrayées par l'organisme, de même qu'à propos des honoraires qui seront versés. Il est attendu généralement qu'un psychologue brosse d'abord un tableau de la situation, par exemple sur la problématique du client pour le bénéfice de ce tiers, et que des rapports réguliers soient faits ensuite, dans le but d'informer la CSST de l'évolution du client. Par ailleurs, dans un autre type de mandat, le psychologue peut aussi être approché par la CSST pour agir en tant qu'expert et éventuellement témoigner à ce titre devant la Commission des lésions professionnelles (CLP). Dans cette chronique, nous allons examiner les diverses facettes de ces mandats sous l'angle de la déontologie.

_LE BILAN INITIAL

Le psychologue qui agit à titre de psychothérapeute et qui produit un rapport situant la problématique du client n'agit pas dans le contexte que nous décrivons aussi plus loin, en tant qu'expert. Il s'agit de préparer un document, qui devrait résulter d'un processus d'évaluation, en vue d'établir un diagnostic psychologique et formuler des recommandations, le cas échéant, sur un plan de traitement. Pour toute évaluation de cette nature, le psychologue doit demeurer dans son champ de compétence et veiller à ce que l'opinion qu'il émet à l'égard de son client, de même que les avis et les conseils le concernant, s'appuient sur une information professionnelle et scientifique suffisante. L'article 38 du code de déontologie en vigueur est explicite à ce sujet.

_LES HONORAIRES

Il est permis, considérant les honoraires établis d'un psychologue, qu'un montant soit facturé au client suivi en psychothérapie, en plus de ce qui est payé par l'IVAC ou une compagnie d'assurance. À ce sujet, l'article 54 du code précise qu'une telle entente, le cas échéant, doit être faite par écrit. Par contre, il convient de rappeler que le psychologue ne peut s'entendre avec le client pour fixer des honoraires en sus de ceux établis par la CSST. Même avec

l'accord écrit du client, le psychologue ne peut accepter une telle proposition sans contrevenir à la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, notamment aux articles 189.5 et 194. Explicitement, dans ce dernier article, il est mentionné : « Aucun montant ne peut être réclamé au travailleur pour une prestation d'assistance médicale [NDLR : Les services psychologiques sont inclus ici] à laquelle il a droit en vertu de la présente loi et aucune action à ce sujet n'est reçue par une cour de justice. »

_LES RAPPORTS PÉRIODIQUES

La CSST demande généralement à être tenue informée par le biais de rapports de l'évolution du client qui reçoit un traitement psychothérapeutique, en lien avec le plan de réadaptation. Selon le code de déontologie, le client doit connaître dès le départ, l'existence de cette exigence du mandant et la portée de celle-ci. En vertu du paragraphe 1 de l'article 15 du code, pour transmettre de telles informations à un tiers, le consentement du client à lever le secret professionnel doit être donné initialement par écrit. Une seule autorisation écrite peut être obtenue autorisant la transmission de plusieurs rapports. Toutefois, dans l'optique de maintenir le consentement libre et éclairé tout au long de l'intervention, en ce qui concerne la transmission de ce type de rapport, comme le requièrent notamment le paragraphe 3 de l'article 11 et l'article 13 du code de déontologie qui traitent des devoirs et obligations envers le client sous l'angle du consentement, le client doit ensuite rester bien au fait du contenu des écrits qui circulent le concernant. À la limite, il faut aussi considérer un possible refus du client à autoriser la transmission d'un rapport qu'il jugerait préjudiciable. Dès lors, il faut maintenir ouverte cette possibilité pour le client de se prononcer positivement ou négativement quant à l'envoi du rapport à la CSST. En outre, il paraît utile de préciser que dans l'éventualité où un tel scénario de refus surviendrait, il reviendrait au psychologue d'expliquer au client la portée de cette décision qu'il voudrait prendre. Ceci inclurait de discuter, selon le cas, des implications de cette décision au plan des indemnités reçues et de l'interruption des services psychologiques, si la CSST cessait ses paiements et que le client n'assumait pas par lui-même les honoraires pour la poursuite des services psychologiques. Dans tous les cas, il apparaît donc obligatoire de veiller à ce que le client sache quel est le contenu du rapport préparé à son endroit.

Finalement, il faut mettre en perspective que ce qui est discuté ici réfère fondamentalement à la préservation du secret professionnel, tel que cela est abordé aux paragraphes 1 et 2 de l'article 15 du code. Pour lever cette obligation du psychologue, il importe d'obtenir du client une autorisation écrite qui lui permettra de divulguer un renseignement à un tiers.

_L'ENGAGEMENT DU PSYCHOLOGUE DANS LA CAUSE DU CLIENT

L'article 23 du code indique que le psychologue doit subordonner « son intérêt personnel ou, le cas échéant, celui de son employeur ou de ses collègues de travail à l'intérêt de ses clients ». Par contre, le psychologue ne peut pas non plus s'immiscer « dans les affaires personnelles de son client » (art. 25). La présence de ces deux exigences à prendre en compte simultanément, devrait inciter les psychologues à maintenir une distance, en tant que psychothérapeute, en ce qui a trait aux démêlés du client avec la CSST, tout particulièrement en situation de litige, par exemple, lorsque l'organisme annonce un arrêt de paiement des services psychologiques. Le psychologue ne peut agir comme un représentant de son client, prendre parti relativement à ses revendications ou défendre la position de ce dernier auprès de l'organisme. Ce faisant, son comportement ferait preuve d'un manque d'objectivité et de modération. Par contre, il pourrait toujours exposer son opinion clinique quant au préjudice que l'interruption de service pourrait entraîner pour son client. L'article 23 doit être compris dans le sens de privilégier l'intérêt du client plutôt que le sien, en tant que psychologue, relativement aux services offerts. Le conflit d'intérêts apparaît, lorsque le psychologue profite lui-même de la relation et qu'il en tire des avantages pour lui, au détriment des besoins du client et de la relation thérapeutique en cours. En outre, il y a un conflit de rôles à agir comme représentant du client auprès d'un organisme comme la CSST. Ce rôle est normalement dévolu à un avocat. Le psychologue doit préserver le cadre clinique pour le bien du client.

_L'EXPERT MANDATÉ PAR LA CSST

Nous venons d'établir qu'un psychologue qui effectue un suivi thérapeutique auprès d'un client peut transmettre à la CSST un rapport quant à l'évolution de ce dernier. Bien que le psychologue soit amené à se prononcer sur l'évolution du client, en lien avec le plan d'intervention élaboré au départ, il n'agit pas à ce titre en tant qu'expert. Il pourrait néanmoins être un témoin ordinaire, pour parler des faits se rapportant à son travail en tant que psychothérapeute. Il ne pourrait donc pas, non plus, accepter de témoigner comme expert à la demande du client devant la Commission des lésions professionnelles (CLP), à propos de son dossier. Ce faisant, il se placerait en situation de conflit de rôles et d'intérêts, comme une décision récente du comité de discipline¹ le rappelle. Bien que le psychologue impliqué dans cette affaire pouvait faire valoir sa très bonne connaissance de la problématique de la personne qui l'avait consulté en psychothérapie et de son évolution, à la suite de son intervention, il ne pouvait prétendre posséder l'objectivité et l'impartialité nécessaires pour se prononcer à titre d'expert à son sujet, relativement aux questions à débattre devant la CLP. D'ailleurs le code de déontologie, à l'article 28, reprend de cette façon l'obligation déontologique de prendre en compte ici : « Le psychologue ne recourt pas, pour un même client, à des interventions susceptibles d'affecter la qualité de ses services. »

Il faut ajouter qu'un psychologue ne devient pas expert parce qu'il est appelé à se présenter au tribunal, même avec un subpoena ou une assignation à comparaître. Il doit néanmoins y aller, et avec le consentement du client, agir à titre de témoin ordinaire, le cas échéant. Dans les faits, un témoin expert, comme le mentionne

Royer (2003), « possède une compétence spécialisée dans un secteur d'activité et qui a pour rôle d'éclairer le tribunal et de l'aider dans l'appréciation d'une preuve portant sur des questions scientifiques ou techniques » (p. 297). Par contre, et il s'agit ici de l'élément déterminant, il ne peut cumuler pour un seul client ces deux fonctions car étant psychologue traitant il n'a plus l'objectivité requise.

La CSST peut s'adresser à un psychologue pour agir en tant qu'expert, dans un litige devant la CLP. Toutefois, dans un document² traçant les lignes directrices relatives au rôle d'un expert, cet organisme parle du statut d'expert comme celui permettant de livrer un témoignage d'opinion au tribunal. Dans les attentes qu'il exprime, il est mentionné que le rapport d'expert doit être conforme aux exigences de l'ordre professionnel auquel cet expert est rattaché et que le devoir premier de l'expert est envers le tribunal. Il indique également les divers éléments qui devraient se retrouver au contenu dudit rapport. Ces informations ont de l'importance et permettent d'établir, sans l'ombre d'un doute, le caractère spécifique du mandat d'expert.

_UNE DISTINCTION À MAINTENIR

En guise de conclusion, il semble utile de résumer que le psychologue est un spécialiste du comportement humain avec des compétences sur les plans scientifique et professionnel. D'une part, dans un rôle de psychothérapeute, il agit en réponse à la demande du client ou de la CSST, comme il a été examiné ici, et ce, dans une perspective d'effectuer un traitement. Dans ce cas, des obligations déontologiques existent à propos du secret professionnel et du consentement à la transmission d'informations à un tiers. Il faut ajouter, qu'en considérant le contexte particulier régissant les liens entre le psychologue et son client avec le tiers qu'est la CSST, il importe pour le maintien de la qualité du service professionnel que ces questions ne fassent l'objet d'aucun malentendu. D'autre part, le psychologue peut également accepter un mandat à titre d'expert, s'il a les compétences pour le faire et s'il connaît le cadre juridique qui s'applique, en vue de témoigner, au terme d'une démarche structurée d'évaluation, devant un tribunal comme celui de la CLP. Ces deux rôles ne peuvent toutefois pas être compatibles avec un même client.

_Bibliographie

Code de déontologie des psychologues. L.R.Q., C-26, r.148.1.001.

Commission des lésions professionnelles. *Lignes directrices relatives au rôle des experts*. Document télé accessible à l'adresse URL : <http://www.clp.gouv.qc.ca/index.php?id=157>.

Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. L.R.Q., chapitre A-3.001.

Ordre des psychologues du Québec. Comité de discipline. N° : 33-07-00360. 13 mai 2008.

Royer, J. C. (2003). *La preuve civile*. 3^e édition. Éditions Yvon Blais.

_Notes

- 1 Voir : Ordre des psychologues. Comité de discipline. Mai 2008.
- 2 Voir : Commission des lésions professionnelles.

Affaires juridiques

La plainte privée



M^e Édith Lorquet

Conseillère juridique et secrétaire
du comité de discipline

elorquet@ordrepsy.qc.ca

Selon le Code des professions, toute plainte portée contre un professionnel est reçue par le secrétaire du comité de discipline qui veille ensuite à la faire signifier au professionnel contre qui elle est portée. C'est dans ce cadre que le secrétariat du comité de discipline communique une première fois avec le psychologue visé par une plainte disciplinaire. Lorsque la plainte est portée par le bureau du syndic, les membres savent exactement à quoi s'attendre et ne sont pas étonnés de notre appel. Il en va tout autrement lorsqu'il s'agit d'une plainte portée par un citoyen, phénomène de plus en plus fréquent au sein des ordres professionnels. En effet, dans la majorité des cas, les psychologues ne comprennent pas l'objet de notre appel, puisqu'ils sortent souvent d'un long processus au bout duquel aucun blâme n'a été retenu contre eux. Quand nous leur annonçons qu'ils auront tout de même à se présenter devant le comité de discipline, c'est l'incompréhension totale. Cette chronique vise donc à faire la lumière sur ce qu'est une plainte privée.

_LE CHEMINEMENT HABITUEL

Lorsque son enquête est terminée, le syndic décide, sur la base des faits constatés et selon la preuve disponible, s'il dépose ou non, devant le comité de discipline, une plainte concernant le psychologue visé par une demande d'enquête. La personne s'étant adressée au syndic et qui n'est pas satisfaite des conclusions de cette enquête, dispose alors de deux recours : elle peut faire une demande de révision du dossier d'enquête devant le comité de révision et/ou déposer une plainte privée devant le comité de discipline.

La personne qui souhaite demander une révision dispose de 30 jours pour le faire, à partir de la date où elle reçoit la décision du syndic de ne pas porter plainte. Le comité de révision a, quant à lui, 90 jours pour rendre, par écrit, son avis. Le comité de révision, qui comprend obligatoirement un représentant du public, doit déterminer si la décision du syndic de ne pas porter plainte était justifiée.

Une fois son analyse terminée : le comité rend un avis. Dans cet avis, le comité de révision peut conclure, comme le syndic, qu'il n'y a pas lieu de porter plainte devant le comité de discipline; suggérer au syndic de compléter son enquête; suggérer au syndic d'acheminer le dossier au comité d'inspection professionnelle; ou conclure qu'il y a lieu de porter plainte. Si, à son tour, le comité de

révision juge qu'il n'y a pas lieu de porter plainte, la personne qui n'est pas satisfaite de cette décision a un dernier recours, soit celui de déposer elle-même une plainte devant le comité de discipline. Il s'agit alors d'une plainte « privée ».

_LA PLAINTÉ PRIVÉE

La personne qui souhaite porter une plainte privée contre un professionnel doit avoir un intérêt direct, personnel et particulier. Selon la jurisprudence, un mari ne peut porter une plainte privée au nom de son épouse ni un frère pour son frère. Aussi, le fait qu'une personne soit un citoyen dont l'intérêt est de s'assurer que le public soit protégé ne lui confère pas nécessairement l'intérêt requis au sens juridique pour porter une plainte disciplinaire. De façon générale, on l'a vu, la personne qui porte une plainte privée est la personne qui a fait la demande d'enquête initiale et qui n'est pas d'accord avec la décision du syndic, même si elle est confirmée par le comité de révision. Par ailleurs, il faut noter que le Code des professions prévoit que la personne qui exerce ce droit ne pourra être poursuivie en justice en raison d'actes accomplis de bonne foi dans l'exercice de ce pouvoir.

La plainte disciplinaire doit être faite par écrit et être appuyée du serment ou de la déclaration solennelle du plaignant. La plainte doit indiquer sommairement la nature et les circonstances de temps et de lieu de l'infraction reprochée au professionnel. Elle n'est soumise à aucune règle de forme. Il est cependant souhaitable qu'un chef d'infraction distinct soit rédigé pour chaque infraction reprochée. Une même plainte peut donc contenir plusieurs chefs d'infraction.

La description de l'infraction, même sommaire, doit être suffisamment claire et précise pour permettre au professionnel de connaître les faits qui lui sont reprochés et de pouvoir ainsi présenter une défense pleine et entière. Il est à noter qu'il n'y a aucun délai de prescription. Une plainte disciplinaire peut donc être portée à tout moment. Le président du comité de discipline peut, sur requête, rejeter une plainte qu'il juge abusive, frivole ou manifestement mal fondée ou l'assujettir à certaines conditions.

Le processus disciplinaire d'une telle plainte est absolument identique à celui de la plainte portée par le syndic. Le plaignant privé doit, comme le syndic, assumer le fardeau de la preuve de l'infraction reprochée au psychologue. En vertu du Code des professions, il peut être assisté ou représenté par un avocat, à ses frais, tout comme le psychologue poursuivi. Il peut faire entendre des témoins, des experts et faire témoigner le psychologue. S'il est trouvé coupable, le psychologue peut se voir imposer les mêmes sanctions que si la plainte avait été portée par le syndic.

Au terme du processus disciplinaire, le comité de discipline peut également condamner le plaignant privé ou le psychologue aux déboursés ou les condamner à se les partager dans la proportion

La personne qui porte une plainte privée est la personne qui a fait la demande d'enquête initiale et qui n'est pas d'accord avec la décision du syndic, même si elle est confirmée par le comité de révision.

qu'il indique. Toutefois, dans le cas du plaignant privé, le comité ne peut le condamner aux déboursés que si le psychologue a été acquitté sur chacun des chefs contenus dans la plainte et que la plainte était manifestement mal fondée. Dans la majorité des dossiers de plainte privée qui ont été traités à l'Ordre des psychologues, ni le psychologue ni le plaignant privé n'ont été condamnés aux déboursés qui comprennent les frais d'huissier, de sténographe, de déplacement et de séjour des psychologues membres du comité de discipline.

Depuis l'année 2006, huit plaintes privées ont été traitées à l'Ordre. Une seule psychologue a été trouvée coupable sur un chef d'infraction et a reçu une réprimande. Deux autres dossiers sont présentement en cours de traitement.

Enfin, rappelons que le comité de discipline est un tribunal administratif qui offre toutes les garanties d'indépendance et d'impartialité nécessaires à une justice de qualité. Il est indépendant de l'Ordre dans l'exécution de ses fonctions et aucun employé ou dirigeant de l'Ordre ne peut s'immiscer dans le processus décisionnel. Dans ce contexte, le secrétariat du comité de discipline est l'interface entre le comité de discipline et les parties (le syndic ou le plaignant privé d'une part, et d'autre part, le psychologue intimé). Le secrétaire du comité de discipline reçoit la plainte, et il effectue toutes les significations requises tout au long du processus (plaintes, avis d'audition, subpoenas, décisions, etc.) et fournit assistance et toute information requise en regard de l'état du dossier.

COURS DE DÉONTOLOGIE



Des cours de « déontologie et professionnalisme » seront offerts en 2008-2009. Le cours s'adresse aux candidats à l'admission ainsi qu'aux psychologues qui pratiquent depuis quelque temps et qui souhaitent effectuer une mise à jour de leurs connaissances sur le plan déontologique.

Ce cours totalise 45 heures de travail et requiert la présence des participants à deux journées complètes de formation. Par le biais de présentations, de travaux individuels et en équipe, les participants sont appelés

à réfléchir sur plusieurs situations susceptibles de se présenter dans le cours d'une pratique professionnelle de la psychologie impliquant une prise de décision éthique. Les thèmes suivants sont notamment abordés : confidentialité, conflit d'intérêts, dangerosité, tribunaux. Les situations étudiées tiennent compte des particularités de divers champs de pratique. Les participants peuvent ainsi discuter des principes déontologiques et des lois qui régissent leur conduite professionnelle et se sensibiliser au processus de prise de décision éthique.

Les prochains cours « **déontologie et professionnalisme** » auront lieu aux dates suivantes :

MONTREAL

Choix de sessions :

24 octobre et 21 novembre 2008

7 novembre et 5 décembre 2008

Les cours auront lieu de 9 h à 16 h 30 dans les locaux de l'Ordre, situés au 1100, avenue Beaumont, bureau 510 à Mont-Royal.

Formatrice : Élyse Michon

Inscrivez-vous par Internet :
www.ordrepsy.qc.ca/membres

FORMULAIRE D'INSCRIPTION **COURS DÉONTOLOGIE ET PROFESSIONNALISME** Sessions 2008-2009

Nom _____

Prénom _____

Tél. domicile _____

Tél. travail _____

N° de permis _____

Indiquez votre choix de date _____

Paiement par carte de crédit (N° de la carte)

Expiration _____

NOTE : les sessions peuvent être annulées si le nombre d'inscriptions est insuffisant.

Les paiements par chèque au montant de 284,88 \$ (taxes incluses) doivent être libellés à l'Ordre des psychologues du Québec et envoyés au 1100, avenue Beaumont, bureau 510, Mont-Royal, Québec, H3P 3H5, ou par télécopie (paiement par carte de crédit seulement) au 514 738-8838.

Journée de formation sur le nouveau code de déontologie



Le nouveau code de déontologie des psychologues est entré en vigueur le 19 août 2008.

L'Ordre des psychologues a organisé une série de journées de formation qui permettra à tous les psychologues de prendre connaissance des nouvelles dispositions du code et de les intégrer dans leur pratique. Dans le but de favoriser la participation du plus grand nombre à ces journées, l'Ordre subventionne en partie l'atelier qui est offert au prix de 100 \$ (taxes et repas du midi inclus).

OBJECTIFS DE LA JOURNÉE DE MISE À JOUR

Désireux de soutenir les psychologues dans ce processus de mise à jour, l'Ordre met sur pied une journée de formation continue qui vise à :

- :: prendre connaissance de l'évolution des obligations en matière déontologique;
- :: comprendre le sens des principales dispositions du nouveau code;
- :: réfléchir sur l'impact du nouveau code sur la pratique professionnelle;
- :: mettre à l'épreuve son jugement professionnel;
- :: répondre à de grandes questions telles :
 - qui est mon client?
 - est-il possible de développer une relation personnelle avec un client?
 - le secret professionnel et la confidentialité, y sommes-nous contraints en tout temps, en toutes circonstances, peu importe avec qui nous sommes en relation?
 - peut-on toucher des honoraires pour une séance de psychothérapie à laquelle le client ne s'est pas présenté?

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

L'activité de mise à jour se fera en une journée où les participants profiteront :

- de courts exposés magistraux;
- de travail en ateliers;
- d'échanges avec la formatrice.

LA FORMATRICE

La journée sera animée par M^{me} Élyse Michon, psychologue. M^{me} Michon est bien au fait de l'évolution de la déontologie et des besoins des psychologues en la matière puisque, depuis plusieurs années déjà, l'Ordre lui confie la responsabilité de l'enseignement du cours de déontologie qu'il offre sur une base régulière.

PRIX

100 \$ (taxes et repas du midi inclus)

INSCRIPTION

Inscription en ligne : www.ordrepsy.qc.ca/membres

Formulaire d'inscription

1. Identification (en lettres moulées S.V.P.)

Nom : _____

Prénom : _____

Numéro de permis : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Tél. bureau : () _____

Tél. rés. : () _____

Paiement par carte de crédit :

Nom : _____

Numéro de la carte : _____

Expiration : _____

2. Choix de session

Veuillez cocher la session de formation à laquelle vous souhaitez assister (ne cochez qu'un seul choix) :

- 10 octobre 2008 / Montréal
- 14 novembre 2008 / Gatineau
- 28 novembre 2008 / Québec
- 12 décembre 2008 / Laurentides – Lanaudière
- 19 décembre 2008 / Trois-Rivières
- 16 janvier 2009 / Sherbrooke
- 30 janvier 2009 / Montérégie
- 6 février 2009 / Rimouski
- 7 février 2009 / Baie-Comeau
- 20 février 2009 / Saguenay – Lac Saint-Jean

Retournez le formulaire rempli accompagné de votre chèque à :

Ordre des psychologues du Québec

1100, avenue Beaumont, bureau 510

Mont-Royal, Québec, H3P 3H5

Inscription par télécopieur (*carte de crédit seulement*) : 514 738-8838

Symposium

T.C.C. dans le traitement des ESPT:

T.C.C. = Thérapie Cognitive Comportementale ESPT = État de Stress Post-Traumatique
Adultes, Adolescents et Enfants

C.B.T. in the treatment of PTSD:

C.B.T. = Cognitive Behavioral Therapy PTSD = Post-Traumatic Stress Disorder
Adults, Adolescents & Children

Les 14 et 15 octobre 2008
October 14 and 15, 2008



Dr Donald Meichenbaum Ph.D.

*Professeur émérite, Université de Waterloo en Ontario
Directeur de la recherche de Melissa Institute pour la prévention
et le traitement de la violence. Miami, Fl. (www.melissainstitute.org)*

*Professor Emeritus, University of Waterloo, Ont.
Research Director of the Melissa Institute for Violence Prevention and
Treatments of Victims of Violence. Miami, Fl. (www.melissainstitute.org)*

HÔTEL UNIVERSEL RIVIÈRE-DU-LOUP

311, boul. Hôtel-de-Ville
Rivière-du-Loup (Québec)

Tel. : 1-800-265-0072

www.hoteluniverselrdl.com

Frais d'inscription/Inscription Fees

2 jours/2 days : \$ 335 (TVH/GST include/included)

1 jour/1 day : \$ 220 (TVH/GST include/included)

Traduction simultanée disponible.

Simultaneous translation will be provided.

INSCRIPTIONS/INFORMATIONS

Sur le site web : www.aeapnb-nbapea.ca

Au service d'éducation de la RRS4 :
(506) 739-2375

Par courriel : lyoung@rrs4.ca

INSCRIPTIONS/INFORMATIONS

On the web : www.aeapnb-nbapea.ca

At the Education Service of the RHA4 :
(506) 739-2375

By Email : lyoung@rrs4.ca

**Pour connaître la programmation et obtenir plus de détails au sujet du symposium
visitez le site www.aeapnb-nbapea.ca**

**To obtain programming and more details on the symposium
visit the website at www.aeapnb-nbapea.ca**

Organisé par : Association en Éducation et Avancement Psychiatrique du Nouveau-Brunswick Inc
Organized by : New Brunswick Association for Psychiatric Education and Advancement Inc.

Convocation à l'assemblée générale annuelle des membres de l'Ordre des psychologues du Québec

Tous les membres de l'Ordre des psychologues du Québec sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra au salon Alfred-Rouleau de l'hôtel Hyatt Regency Montréal, situé au 1255, rue Jeanne-Mance, le jeudi 18 septembre 2008 à compter de 17 h.



Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle de l'Ordre des psychologues du Québec

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présentation de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'AGA 2007
4. Dépôt du rapport de l'élection 2008
5. Présentation du XXXII^e Bureau et du XXXIII^e Comité administratif pour l'exercice 2008-2009
6. Rapport de la Présidente
7. Encadrement de la psychothérapie et activités réservées
8. Présentation des états financiers 2007-2008
9. Nomination des vérificateurs comptables
10. Proposition d'augmentation de 19 \$ de la cotisation annuelle
11. Questions et recommandations de l'assemblée au Bureau
12. Levée de l'assemblée



Joséphine Mukamurera,
professeure à la Faculté d'éducation.

UNIVERSITÉ
LEADER
UNIVERSITÉ DE
LEADERS

Pour m'investir

L'Université de Sherbrooke me propose un milieu de travail exceptionnel pour combler mes désirs de dépassement.

**PROFESSEURE OU PROFESSEUR
EN PSYCHOLOGIE**
Faculté des lettres et sciences humaines
Département de psychologie

Offre d'emploi n° 00115

Les curriculum vitæ doivent être reçus avant 17 h,
le vendredi 26 septembre 2008.

Visitez notre site pour connaître la description complète de ce poste et les modalités pour poser votre candidature.

www.USherbrooke.ca/srh

L'Université de Sherbrooke souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et un programme d'équité en emploi pour les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées.

 UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE



Association
Québécoise des
Psychologues
Scolaires

XX^e Colloque

de l'Association québécoise
des psychologues scolaires

« À l'heure des pratiques gagnantes »

23 - 24 octobre 2008
Hôtel Delta de Trois-Rivières

Renseignements :

514 526-8473
jeandesmaraispsy@hotmail.com

Programme complet disponible au
www.aqps.qc.ca

Les administrateurs et les administratrices du Bureau pour l'année 2008-2009

La dernière réunion du Bureau s'est tenue le 13 juin dernier, à Montréal. Le Bureau avait entre autres mandats au cours de cette journée d'élire les membres du Comité administratif.

Le Bureau est composé de la présidente, élue au suffrage universel par les membres de l'Ordre, et de 24 administrateurs. Parmi ces derniers, 20 sont élus par les membres de l'Ordre sur une base régionale et 4 sont nommés par l'Office des professions du Québec. Les administrateurs du Bureau se réunissent au moins une fois par trois mois.

Voici les administrateurs du Bureau élus pour l'année 2008-2009.



D'autres administrateurs de la région de Montréal : M. Paul C. Veilleux, M^{me} Marie-Josée Lemieux, M. André Lemieux, M^{mes} Alessandra Schiavetto et Liliana Cané.



De gauche à droite, deux des trois administrateurs de la région de Québec/Chaudière-Appalaches : M. Guy Lafond (haut) et M^{me} Suzanne Déry (bas). Le troisième, M. Janel Gauthier, était absent lors de la prise de photos. Au centre, M^{me} Suzanne Gendron, administratrice nommée par l'Office des professions du Québec, M. Réjean Simard représente le Saguenay/Lac Saint-Jean et M^{me} Suzanne Lalonde, aussi nommée par l'Office des professions du Québec. Deux des quatre administrateurs et administratrices nommé(e)s par l'Office des professions du Québec n'apparaissent pas sur la photo : MM. Normand W. Bernier et Maurice Morand.



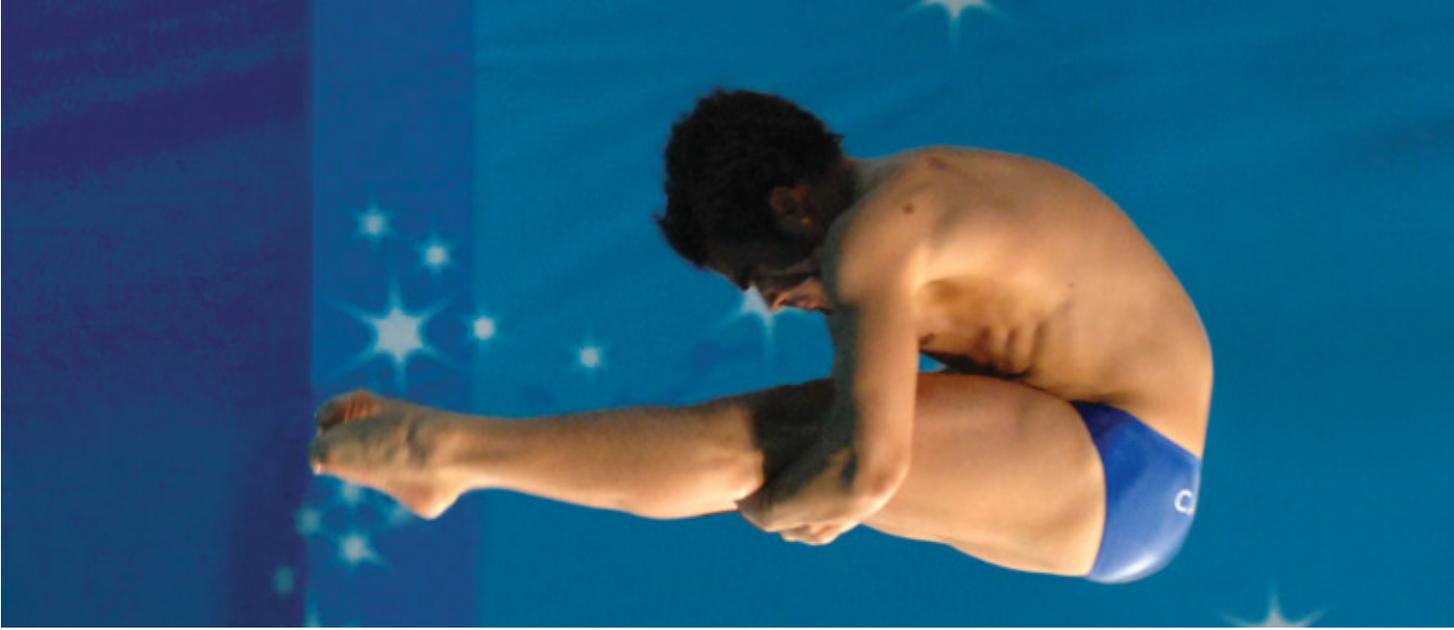
M. Gilles Biron représente la région Outaouais/Abitibi-Témiscamingue/Nord du Québec, M. Jean Gagnon l'Estrie, M. Pierre Bélanger le Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/ Côte-Nord, M. André Pellerin la Mauricie/Centre du Québec et M^{me} Héléna Vincent les Laurentides/Lanaudière.



Les administrateurs suivants représentent la région de Montréal : MM. Martin Drapeau et Nicolas Chevier, en plus de M^{mes} Linda Gold Greenberg et Catherine P. Mulcair. M^{me} Mona Abbondanza était absente.



Voici les membres du Comité administratif pour l'année 2008-2009. Au bas de la photo sont présentes M^{mes} Rose-Marie Charest, présidente, et Marie-Josée Lemieux. En haut, à gauche, M. André Pellerin et à ses côtés, le nouveau vice-président, M. Martin Drapeau. Le cinquième membre, nommé par l'Office des professions, M. Maurice Morand, était absent lors de la prise de photos.



Bruno Ouellette / M.Ps./Psychologue

Bruno Ouellette est psychologue en milieux sportif et organisationnel depuis plus de 15 ans. Il a travaillé avec une vingtaine de médaillés olympiques et paralympiques provenant d'une dizaine de disciplines sportives.

bouellette@psychologuesportif.ca

_ Citius, Altius, Fortius

« Déjà à l'âge de six ans, je rêvais d'aller aux Olympiques. Avec les années, dès que j'ai réalisé que j'aimais la compétition, le plongeon et que j'avais un certain potentiel, c'est devenu pour moi un but véritable. Au début, c'était un rêve et, plus tard, c'est devenu un objectif. »

Alexandre Despatie, plongeon.

« Je ne peux pas expliquer pourquoi. Depuis que je suis toute jeune, je suis fascinée par les Jeux. À l'âge de cinq ans, j'étais attirée par l'athlétisme (ce qui n'a rien à voir avec mon sport). Lorsque je vois des reportages ou des annonces sur les Jeux olympiques, j'en ai presque les larmes aux yeux. C'est quelque chose que j'ai au fond de mon cœur. »

Karine Sergerie, taekwondo.

« Mon objectif de carrière est une médaille olympique. Cela a toujours été ça! Depuis l'âge de 14-15 ans, c'est mon rêve. Maintenant, c'est mon objectif concret, pour la prochaine saison. »

Audrey Lacroix, natation.

Vous les connaissez peut-être, ils sont tous les trois olympiens et ont participé aux Jeux olympiques de Pékin en août 2008. Ce sont aussi des athlètes que j'ai accompagnés au cours des années à titre de psychologue en milieu sportif. À l'automne 2007, j'ai réalisé une vingtaine d'entrevues individuelles non confidentielles, avec des athlètes et des entraîneurs canadiens, afin d'explorer

leurs motivations, et les mécanismes qui favorisent l'accomplissement personnel, le bien-être et la performance individuelle.

J'ai pensé qu'il serait intéressant de partager une perspective subjective de la motivation telle que racontée par quelques-uns des athlètes québécois plusieurs fois champions du monde dans leur sport respectif. Depuis plus de 15 ans, Alexandre Despatie, Karine Sergerie et Audrey Lacroix pratiquent leur sport 25 heures par semaine. C'est l'investissement nécessaire pour devenir expert dans un domaine (Ericsson et al., 2007). Je me propose donc de vous présenter des extraits de leurs réflexions qu'ils ont partagées librement lors d'entrevues individuelles non directives d'environ 90 minutes et d'explorer sans contrainte certains des facteurs qui façonnent leur motivation.

_ PERSPECTIVE ET RÉSULTATS OBTENUS

Le premier élément identifié qui influence grandement la motivation des athlètes de haut niveau et la poursuite de leur carrière sportive est le lien entre la perspective personnelle et les résultats obtenus lors des compétitions sportives (Dweck, 2007). On pose souvent à Alexandre Despatie la question suivante : « Quels sont tes objectifs et pourquoi plonges-tu? » Voilà ce qu'il répond : « Les gens s'attendent généralement à ce que je leur réponde "je veux une médaille d'or, je veux faire X nombre de points ou battre un tel", mais je ne réfléchis pas de cette façon. Mon objectif est d'arriver à la compétition le mieux préparé possible. Et de cette manière, je vais être prêt. Je suis plus centré sur la tâche que sur

> La motivation :

bien la comprendre pour mieux l'utiliser

La motivation, on en parle surtout lorsqu'on en manque. Comment en acquérir, comment la conserver et comment l'augmenter? Certains semblent être tombés dedans quand ils étaient petits et il suffisait de voir les athlètes à Pékin en août dernier pour s'en convaincre. S'entraîner 25 heures par semaine pour améliorer sa performance d'un centième de seconde est peut-être la motivation extrême, mais quel beau modèle pour comprendre le phénomène et l'analyser! Des psychologues étudient la motivation des athlètes mais aussi la motivation au travail et la motivation en psychothérapie. Des chercheurs, comme le Dr Robert Vallerand de l'UQAM, la décortiquent et l'examinent sous toutes ses formes dans un laboratoire reconnu internationalement. Ces psychologues ont accepté de nous en parler. Nul doute que leurs propos sauront vous captiver et...vous motiver.

l'objectif. Je suis concentré sur la manière dont je vais me rendre à la victoire, plutôt que la victoire elle-même. Et pourtant, je veux gagner [...] J'ai toujours été un athlète qui tente de me battre moi-même et de me surpasser, plutôt que de battre les autres. Je ne plonge pas pour battre personne ou pour battre des records. Je plonge toujours contre moi-même et j'essaie d'améliorer ma dernière performance. Je me concentre sur mon épreuve, sur ma compétition et sur les variables qui sont en mon contrôle. Ma performance personnelle ne dépend pas de celle de mes compétiteurs. »

Pour sa part, Audrey Lacroix parle de l'importance de prendre du recul en natation. « Tu es tellement là-dedans que tu ne vois plus rien autour. J'essaie de prendre du recul et de me dire que ce n'est que du sport. Je veux réussir et faire des choses extraordinaires, mais ce n'est que de la natation! Il n'y a pas personne qui va mourir si ça ne fonctionne pas. J'essaie d'être équilibrée. Je vois beaucoup d'athlètes qui tombent dans l'excès. Lorsque j'étais plus jeune, j'avais plus de difficulté, mais j'ai eu de bons entraîneurs qui m'ont aidée. »

Trop souvent, au cours de mes consultations, j'ai rencontré de jeunes athlètes qui se sentaient contraints d'abandonner le sport, car ils mettaient un peu trop l'accent sur les résultats obtenus, sur l'élément compétitif et surtout sur la comparaison avec les autres. Lorsqu'on porte notre attention sur des facteurs qu'on ne contrôle pas, il n'est pas surprenant de considérer d'abandonner une activité. Il est aussi fréquent de rencontrer des athlètes de haut niveau pour qui le sport et les résultats obtenus sont tellement importants que cela affecte leur désir de poursuivre. Le message d'Audrey et d'Alexandre est clair, et il faut dialoguer avec les jeunes athlètes afin qu'ils puissent développer une perspective saine du sport dont le but va bien au-delà de la victoire et du résultat obtenu. La perspective influence certainement la motivation.

_LE DÉSIR DE GAGNER

Dans les recherches effectuées auprès des athlètes de haut niveau, le désir personnel de réussir et d'atteindre des objectifs très élevés est certainement un des facteurs qui influencent le plus la possibilité pour une personne de développer son talent (Orlick, 2007) et de maintenir sa motivation.

Dans le sport de haut niveau, il est souvent question du désir de gagner. Alexandre Despatie est bien placé pour en parler puisqu'il a été 39 fois champion canadien et 3 fois champion du monde. Il exprime ainsi son désir de gagner : « Je fais tout ce qui est en mon pouvoir pour me rapprocher d'une médaille d'or olympique. Je voulais gagner, je veux gagner et je vais toujours vouloir gagner. J'aime gagner car lorsque je gagne je sais que j'ai été au bout de moi-même et au bout de ce que j'étais capable d'accomplir. Je le fais parce que j'aime ça, mais j'ai l'impression d'avoir un devoir, quelque chose à faire. Je dois le faire. Ça fait partie de moi; si je ne le fais pas j'aurai l'impression de passer à côté de quelque chose. »

Karine Sergerie, médaillée de bronze, d'argent et d'or lors des trois derniers championnats du monde de taekwondo, exprime son désir de gagner comme une mission. « C'est peut-être difficile pour une personne de comprendre, j'ai l'impression d'être venue sur terre avec cette mission à accomplir (aller aux Jeux et gagner) », affirme-t-elle.

Lorsqu'on demande aux athlètes la raison principale de leur implication dans le sport, ils vont toujours parler du plaisir qu'ils éprouvent à faire l'activité. Lorsqu'on leur demande de parler de leur objectif, ils vont parler de leur désir de gagner. Encore une fois, dans l'accompagnement des athlètes de haut niveau, il faut les aider à créer le lien entre le plaisir de pratiquer l'activité et leur désir de gagner. Mais comme ces deux athlètes l'expriment, cette volonté de triompher et le plaisir sont intimement liés et cela n'est pas toujours facile à apprivoiser.

_LA PERSONNALITÉ

Bien que les recherches en psychologie n'ont pas permis d'identifier des profils de personnalité propres aux athlètes de haut niveau, certains traits reviennent toujours dont ce fameux désir de perfection (Fanget, 2006).

Alexandre Despatie reconnaît d'emblée sa façon d'être. « Je suis une personne très perfectionniste. Et je ne prends rien pour acquis. Ce n'est pas parce que j'ai gagné hier que je vais gagner aujourd'hui. Et ce n'est pas parce que j'ai gagné aujourd'hui que je vais gagner demain. Et surtout pas en plongeon qui est une compétition quotidienne de haut calibre. Je suis perfectionniste et je crois qu'il est toujours possible de faire mieux. J'ai également une

grande persévérance. Que j'aie obtenu la meilleure performance de ma vie, mon entraîneur et moi croyons qu'il est toujours possible de s'améliorer. Avec mon entraîneur, il y a toujours un petit quelque chose qu'on peut aller chercher de plus. Nous sommes donc identiques et compatibles sur ce point. »

Audrey Lacroix est aussi une grande perfectionniste, mais elle parle de la nécessité de maintenir un certain équilibre. « Je vois des athlètes qui tentent d'être parfaits à tous les jours, à tous les entraînements. Si cela ne marche pas, ils peuvent prendre leurs choses et quitter un entraînement. Ils paniquent complètement. Ils peuvent lancer leurs affaires. De mon côté, je ne réagis pas de cette façon. J'essaie de trouver des solutions ou peut-être que je suis trop fatiguée. Il m'arrive de me fâcher aussi, mais je vais faire autre chose et me reposer dans ces situations. »

Dans l'accompagnement des athlètes, il faut souvent les aider à développer une certaine tolérance envers eux-mêmes et surtout les aider à se connaître afin qu'ils puissent développer des stratégies pour lâcher prise et relaxer. Audrey et Alexandre ont atteint une certaine maturité et acquis l'expérience qui leur permettent d'appivoiser cette facette de leur personnalité. Cependant, ce désir de perfection est souvent source d'insatisfaction et de déception pour les athlètes.

_LA DIMENSION INTERPERSONNELLE

On oublie souvent que le développement du talent ne serait pas possible sans le support des pairs et de la famille.

Alexandre Despatie l'exprime ainsi : « Cela prend une famille qui t'appuie, mais qui ne te pousse pas. Parfois, je revenais à la maison en disant à mes parents que je n'avais plus le goût de plonger. Mes parents m'ont appuyé, ne m'ont jamais poussé, car ils savaient bien qu'une fois ma période négative passée, je retournerais à la piscine. Certains peuvent trouver cela bizarre, mais mes parents ne m'ont jamais suivi en compétition, même lorsque j'avais huit ans. Ils me laissaient à la porte et venaient me chercher à la fin de la compétition. »

« J'étais sérieuse et mes parents m'ont supportée là-dedans. Mes parents ont investi beaucoup de temps et d'argent. Je faisais de la compétition à six ans. J'ai poussé mes parents à me faire déménager à Montréal à l'âge de 15 ans. Mes parents étaient hésitants au début. C'est vraiment moi qui ai choisi ce que je voulais faire », affirme Audrey Lacroix.

Pour maintenir sa motivation et se développer comme personne, il est primordial d'avoir autour de soi un réseau de personnes qui nous permet :

- 1) de se sentir apprécié et aimé;
- 2) de se sentir en confiance;
- 3) d'apprendre toute la vie durant;
- 4) de réaliser des projets et des rêves en rendant possible l'accès aux ressources nécessaires.

Il est clair que la qualité des liens interpersonnels permet le développement du talent d'une personne. De plus, il est démontré que dans une perspective de haute performance et de gestion du stress, l'appui des pairs est un facteur déterminant (Bruchon-Schweitzer, 2002).

_LES MOTIVATIONS À POURSUIVRE

Les raisons qui stimulent une personne à poursuivre un objectif sont multiples et varient d'une personne à l'autre.

Pour Alexandre Despatie, la dimension amicale et sociale est un facteur primordial à la poursuite de sa carrière sportive. « Mon amitié pour Arturo Miranda, mon coéquipier, et les autres plongeurs (qui sont mes compétiteurs) est très importante. Depuis que je suis tout jeune, il a toujours été important pour moi de bâtir des amitiés avec les autres plongeurs. J'ai d'excellents amis parmi les plongeurs à Cuba, en Italie et même avec quelques plongeurs chinois avec qui je suis incapable de communiquer verbalement, mais nous réussissons quand même à nous comprendre et à nous apprécier [...] Mes concurrents sont mes amis et je n'ai aucun problème à les féliciter pour leur grande performance (et l'inverse est vrai aussi). Il nous arrive même de nous échanger des petits trucs et de petits conseils. »

Troubles déficit de l'attention avec / sans hyperactivité

ASEBA - Système d'évaluation empirique Achenbach

L'ASEBA est l'instrument pour l'évaluation de l'enfant et du jeune adulte, parmi les plus utilisés au monde. L'ASEBA est utilisé dans différents contextes: psychologie scolaire, santé mentale, expertise psycho-légale, services à la famille etc

5012-860592: Copie-échantillon

Échelle d'évaluation Conners

Une mesure de la pathologie et du comportement, incluant une évaluation du déficit de l'attention avec/sans hyperactivité (TDA/H) : ces échelles ont été validées par plus de 11 000 évaluations.

5012-600142: Copie-échantillon



INSTITUT DE RECHERCHES PSYCHOLOGIQUES

34, rue Fleury Ouest, Montréal (QC) H3L 1S9

Téléphone: 514 382-3000 · 1 800 363-7800 Télécopieur: 514 382 3007 · 1 888 382 3007

Site Web: <http://www.i-r-p.ca>



Bruno Ouellette, psychologue, en compagnie de François Oliver-Roberge, patineur de vitesse, durant les Jeux olympiques de 2006.

Pour Audrey Lacroix, c'est plutôt son engagement et sa passion naturelle qui la motivent à poursuivre. « J'aime nager. C'est certain que l'on ne peut s'engager la tête baissée. Mais je ne remets pas [en question] mon engagement à chaque matin... surtout à 5 h du matin. Ma décision est prise, je nage. C'est le pilote automatique. Il m'est d'ailleurs arrivé d'être en maillot sur le bord de la piscine et de réaliser soudainement que je n'étais pas en forme et trop malade pour nager [...] je ne me posais pas de questions! Une fois ma décision prise, je le fais. Il n'y a pas de remise en question. »

« Je le fais parce que j'aime ça, mais j'ai l'impression d'avoir un devoir. Je dois le faire. Cela fait partie de moi, si je ne le faisais pas j'aurais l'impression de passer à côté de quelque chose. Je ne peux même pas décrire ce qui me pousse à faire ce que je fais. C'est ridicule. Je ne sais même pas si je saurai l'expliquer un jour. C'est bizarre », confie Karine Sergerie.

Il est intéressant de constater en lisant ces extraits d'entrevue que, souvent, les athlètes eux-mêmes n'arrivent pas bien à cerner et comprendre leur motivation. Ce qui semble clair c'est qu'ils ressentent profondément et intrinsèquement le désir de pratiquer leur activité.

_BIEN SE CONNAÎTRE

C'est le psychologue Howard Gardner (1997) qui conclut que pour exceller dans un domaine, il est primordial de bien se connaître.

Alexandre Despatie exprime avec éloquence l'importance de se connaître. « Avec les années, je suis plus conscient des facteurs clés de mon succès et des raisons qui m'ont conduit à l'échec. Premièrement, j'aime plonger. Deuxièmement, j'ai la discipline et la détermination nécessaires pour atteindre mon rêve. Finalement, il faut croire en soi-même et en ses capacités et se doter d'un entourage solide pour t'appuyer (la famille, ton entraîneur). En résumé, c'est de l'effort, de la passion, de la confiance en soi, un solide entourage et avoir des rêves », conclut-il.

Karine Sergerie explique comment les expériences passées sont importantes pour mieux se connaître et cheminer : « En 2004, à cause d'une défaite (je n'ai pas été capable de me qualifier), je n'ai pas pu aller aux Jeux olympiques et j'étais vraiment déçue. J'ai réussi à tourner cette défaite comme un événement positif. En compétition, je ne voulais pas admettre que j'étais nerveuse et stressée. J'étais dans le déni et ne réalisais pas encore que ma nervosité et mon stress (je pensais que ce n'était pas grave) étaient en train de me couler tranquillement. Lors de mes prochaines qualifications pour les Jeux olympiques, je vais savoir comment utiliser les ressources (outils, coach, amis, coéquipiers)

qui m'entourent si je revis autant de stress et de nervosité. C'était une grosse leçon et je n'ai pas encore terminé d'apprendre à apprivoiser mon stress et ma nervosité. »

« J'aime le feeling d'être sur le bloc de départ. Mais parfois c'est tellement intense que tu te demandes pourquoi tu fais cela! C'est de démontrer ce que tu es capable de faire. C'est le feeling de te donner complètement dans l'eau. C'est de se comparer avec les autres champions du monde, aux coéquipiers. Je tripe en compétition. J'aime être dans la course et donner tout ce que j'ai. Et on continue pour d'autres courses! », s'exclame Audrey Lacroix.

C'est un peu cela le rôle du psychologue en milieu sportif : accompagner les athlètes et les entraîneurs lorsque c'est nécessaire et les aider à réfléchir sur ce qu'ils sont, ce qu'ils font de façon à mieux se connaître. Une personne qui connaît bien ses forces et les aspects à améliorer est plus en mesure de faire les bons choix et maintenir son bien-être.

_EN CONCLUSION

Citius, Altius, Fortius, cette devise olympique ne veut surtout pas dire plus haut, plus vite, plus fort que les autres, c'est une invitation à donner le meilleur de soi-même et à ressentir cet accomplissement personnel comme une amélioration importante et une victoire personnelle. Tendre vers l'excellence ne veut pas dire être le premier, battre les autres et gagner une médaille d'or, et je crois que les commentaires de nos trois athlètes expriment bien cette idée. Il est donc aussi intéressant de rapprocher cette devise olympique de cette autre phrase : « L'essentiel n'est pas de gagner mais de participer. » À titre de psychologue, j'aime mentionner à mes clients que l'essentiel est de cheminer comme personne, apprendre sur soi, apprendre à se fixer des objectifs et se découvrir à travers l'accomplissement d'objectifs difficiles, et maintenir une perspective positive qui permet un développement sain.

_Références

- Dweck, C. (2007). *Mindset : the New Psychology of Success*. Random House.
- Orlick, T. (2007). *In Pursuit of Excellence: how to win in sport and life through mental training*. Human Kinetics.
- Bruchon-Schweitzer, M. (2002). *Psychologie de la santé, Modèles, concepts et méthodes*. Dunod.
- Ericsson, K. A. et al. (2007). *The Cambridge Handbook of Expertise and Expert Performance*. Cambridge University Press.
- Gardner, H. (1997). *Extraordinary Minds*. Basic Books.
- Fanget, F. (2006). *Toujours Mieux ! : Psychologie du perfectionnisme*. Odile Jacob.

— Psychologie de la motivation : un champ de recherche vivant et passionnant!

PSYCHOLOGIE QUÉBEC A DEMANDÉ À M^{ME} ÉVELINE MARCIL-DENAULT, PSYCHOLOGUE ET JOURNALISTE INDÉPENDANTE, DE RENCONTRER UN GRAND SPÉCIALISTE DE LA MOTIVATION, LE D^R ROBERT J. VALLERAND.



Robert J. Vallerand est professeur titulaire au département de psychologie et directeur du Laboratoire de recherche sur le comportement social à l'Université du Québec à Montréal. Ancien président de la Société canadienne de psychologie, Fellow de plusieurs sociétés savantes et auteur de plus de 200 publications traitant principalement de la motivation sociale, il se consacre, depuis les dernières années, au modèle dualiste de la passion qu'il a élaboré. Nous l'avons rencontré à son retour de Berlin, où il présentait une conférence, invité dans le cadre du 29^e Congrès international de psychologie.

PQ _ VOUS FÊTEZ CETTE ANNÉE LE 25^e ANNIVERSAIRE DU LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR LE COMPORTEMENT SOCIAL (LRSC) DE L'UQAM. QUELLES ONT ÉTÉ LES CONTRIBUTIONS PRINCIPALES DU LRSC DEPUIS SES DÉBUTS?

RV _ Sur le plan théorique, nous avons notamment développé des mesures de motivation qui ont été validées et traduites dans plusieurs langues. Nous avons aussi découvert qu'on peut être motivé sans être passionné, ce qui nous a amenés à proposer une théorie de la passion qui commence à avoir un impact important dans la littérature scientifique et qui augmente nos connaissances à propos du fonctionnement optimal des personnes. Sur le plan des applications pratiques, nos recherches auprès de personnes âgées nous ont permis de mettre en évidence des façons simples d'accroître le bien-être psychologique des gens vivant en résidences en leur laissant une certaine autonomie, comme pour l'horaire des repas et le choix des activités, par exemple. Dans le domaine de l'éducation, nous avons proposé un modèle motivationnel permettant de prédire le décrochage scolaire 1 an avant qu'il ne survienne. Sur un autre plan, je me réjouis du fait que 15 anciens étudiants du LRSC sont maintenant professeurs d'université au Québec, au Canada et en Europe.

PQ _ VOUS VOUS CONSACREZ, DEPUIS LA FIN DES ANNÉES 1990, À DES RECHERCHES SUR LE THÈME DE LA PASSION. QU'EST-CE QUI VOUS PASSIONNE AUTANT À PROPOS DE LA PASSION?

RV _ J'ai remarqué que, dès que je commence à parler du thème de la passion avec les gens, ceux-ci s'animent et comprennent immédiatement de quoi il s'agit. Ils me parlent alors spontanément

de leurs passions ou me donnent des exemples des personnes de leur entourage qui sont des passionnés! Ce sujet résonne dans l'esprit des gens bien plus que d'autres construits motivationnels que nous avons étudiés auparavant.

PQ _ DANS QUEL COURANT DE LA PSYCHOLOGIE DE LA MOTIVATION LES RECHERCHES SUR LA PASSION S'INSCRIVENT-ELLES?

RV _ Suivant la théorie de l'autodétermination de Deci et Ryan, la motivation s'inscrit sur un continuum qui débute par « l'amotivation », au sens de l'absence de motivation, et sur lequel s'inscrivent les différents moteurs de la motivation humaine. Par exemple, quelqu'un peut être motivé de façon extrinsèque, ce qui signifie qu'on doit lui pousser dans le dos ou le récompenser pour le faire avancer. Une autre personne peut agir par pression interne (« introjection »), comme dans le cas d'étudiants qui se forcent à étudier parce qu'ils ont le sentiment que c'est ce que devrait faire « un bon étudiant ». Mais la personne, ultimement, peut aussi faire une activité parce qu'elle aime cette activité (motivation intrinsèque). Mais on peut aller plus loin encore et passer au stade de la passion lorsque l'activité en question est intéressante, certes, mais est également importante, fait partie de notre identité et nous fait vibrer. En somme, les théories existantes portaient sur la motivation vis-à-vis des activités qu'on doit faire, comme étudier ou travailler, alors que notre théorie, la première en ce genre d'ailleurs, porte sur les activités qu'on choisit de faire et qui nous font vibrer, comme nos passe-temps, par exemple.

PQ _ VOUS VOUS ÊTES BEAUCOUP INTÉRESSÉ AU CONCEPT DE LA MOTIVATION INTRINSÈQUE : QUELLE DISTINCTION FAITES-VOUS ENTRE PASSION ET MOTIVATION INTRINSÈQUE?

RV _ Ce n'est pas parce qu'on est motivé intrinsèquement par une activité qu'on va nécessairement développer une passion pour cette activité. Le passage de la motivation intrinsèque à la passion va se faire lorsque la personne perçoit cette activité comme étant reliée à ce qu'elle a de plus profond, son identité propre. Elle s'identifie à cette activité au point où cette activité intéressante devient une partie importante d'elle-même.

PQ _ VOS RECHERCHES LAISSENT PRÉSAGER QUE LA PASSION N'EST PAS TOUJOURS GAGE DE PLAISIR ET DE BONHEUR : QUAND LA PASSION DEVIENT-ELLE MALSAINE?

RV _ Si une personne est passionnée par une activité qui la définit et s'implique très fort dans celle-ci, sans toutefois y rechercher quelque chose d'additionnel comme l'admiration des autres, ou le prestige, on parlera alors d'une passion harmonieuse. Mais la passion peut aussi avoir un côté plus pernicieux. Prenons l'exemple d'une personne qui adore une activité parce que, chaque fois qu'elle s'y consacre, elle reçoit des tonnes de compliments. L'activité deviendra progressivement une source puissante de valorisation. Cette valorisation peut venir pervertir le plaisir que procure l'activité et prendre le contrôle sur la personne. Il faut être très fort psychologiquement pour ne pas céder à ces effets pernicieux créés par les contingences externes. Certains, sous l'effet de ces pressions, vont se remettre en question, mais pour les autres, il y a le risque de développer une forte passion obsessive.

PQ _ À QUOI RECONNAÎTRAIT-ON UNE PERSONNE QUI A DÉVELOPPÉ UNE PASSION OBSESSIVE?

RV _ Comment se sent la personne après avoir terminé l'activité? Est-elle capable de passer à autre chose ou repense-t-elle sans cesse à l'activité? La passion obsessive se traduit par une sensation d'avoir toujours besoin de faire l'activité. Par ailleurs, cette forme de passion provoque souvent des conflits entre l'activité passionnante et les autres sphères de vie, le couple, par exemple. En outre, si l'activité passionnante est individuelle, comme surfer dans Internet, il y a le risque de s'isoler et de devenir un ermite! Si la passion obsessive porte sur le travail : il a bien sûr le risque de faire un burn-out.

PQ _ VOUS AVEZ MENÉ DES RECHERCHES AUPRÈS DE JOUEURS AU CASINO ET AUPRÈS DE PASSIONNÉS D'INTERNET : LORSQUE LA PASSION DÉTRUIT NOS RELATIONS ET NOTRE SANTÉ, PEUT-ON ENCORE PARLER D'UNE « PASSION »? N'EST-CE PAS PLUTÔT UNE DÉPENDANCE?

RV _ Nous voyons la passion obsessive comme un concept précurseur de la dépendance. Lorsqu'elle devient dépendante,

la personne voudrait arrêter de se consacrer à cette activité, mais elle se sent incapable d'arrêter. Dans le cas de la passion obsessive, l'activité peut encore procurer un certain plaisir, comme de l'excitation, par exemple, ce qui n'est plus le cas lorsqu'on est dépendant. En résumé, dans le cas de la passion obsessive, la personne ne veut pas arrêter alors que dans le cas de la dépendance, la personne voudrait arrêter, mais elle ne le peut pas.

PQ _ LES DESCRIPTIONS DE LA PASSION HARMONIEUSE ÉVOQUENT UN ÉTAT SAIN, SUR LEQUEL ON A UN PLEIN CONTRÔLE. CE PORTRAIT BIEN « SAGE » DE LA PASSION N'EST-IL PAS OPPOSÉ À CELUI DE CES ATHLÈTES QUI FRACASSENT DES RECORDS AU PRIX DE DOULEUR ET DE RENONCEMENT? LA PASSION OBSESSIVE PEUT-ELLE AVOIR DU BON?

RV _ Bien sûr! Mieux vaut être passionné obsessif qu'amoitié. Toutefois, il y a certains coûts associés à la passion obsessive que l'on ne retrouve pas avec la passion harmonieuse. En ce qui concerne la performance, certaines de nos recherches, notamment auprès d'athlètes et auprès de musiciens de niveau international démontrent qu'il y a deux routes qui mènent à de hauts niveaux de performance : le chemin harmonieux et le chemin obsessif. Les deux vont amener la personne à persévérer et à travailler fort, mais c'est entre les entraînements que les choses sont différentes. Lorsqu'un athlète a fait ses 8 heures d'entraînement, est-il capable de passer à autre chose? A-t-il une vie en dehors de l'activité passionnante? C'est ça, la voie « harmonieuse » vers le dépassement de soi. Mais certains sont incapables de l'emprunter. Ces derniers réussiront à atteindre le même niveau de performance que ceux qui prennent la voie harmonieuse, mais comme le démontrent nos résultats : ils seront moins heureux dans leur vie.

PQ _ VOTRE MODÈLE DUALISTE DE LA PASSION S'APPLIQUE-T-IL À LA PASSION AMOUREUSE?

RV _ Tout à fait! On trouve pour la passion amoureuse les mêmes résultats que ce que nous avons trouvé pour la passion envers les activités, au sens où on peut aussi être passionné de façon harmonieuse ou obsessive envers l'être aimé. À la différence de la passion pour une activité, il y a ici deux personnes impliquées : chacun peut avoir une passion envers l'autre. Or, la passion qu'on a pour l'autre va influencer ce qu'on va vivre dans le couple et ça va aussi influencer ce que l'autre va vivre dans le couple. Si la passion envers l'autre est obsessive, ça va influencer le couple de façon négative.

PQ _ SOCIALEMENT, EST-IL FAUX DE DIRE QUE NOUS CULTIVONS DAVANTAGE LA PASSION OBSESSIVE QUE LA PASSION HARMONIEUSE?

RV _ On véhicule beaucoup, dans notre culture nord-américaine, le fameux dicton « no pain, no gain » et on valorise les gens qui investissent de longues heures pour accomplir quelque chose. Ce faisant, on entretient l'idée que ça prend une passion obsessive pour atteindre les plus hautes sphères. On oublie que la passion harmonieuse peut tout aussi bien mener à l'excellence. Mais ce n'est pas partout pareil! Certaines cultures encouragent une approche plus harmonieuse. Je crois que s'ils le pouvaient, les français opteraient sans doute pour la semaine de 25 heures de travail. Eux, ils arrêtent pendant 2 heures le midi et ils profitent d'un bon repas. Il n'y a pas que le travail dans leur vie. La culture d'une société et les valeurs véhiculées influencent beaucoup la forme de passion qui sera privilégiée par ses habitants.

PQ _ SI VOUS LE POUVIEZ, PRESCRIRIEZ-VOUS UN PEU DE PASSION HARMONIEUSE À TOUS LES HUMAINS?

RV _ Oui, parce qu'en plus de mener à un sain épanouissement personnel et un ajustement psychologique optimal, la passion harmonieuse a un effet d'ouverture sur la vie, de sorte que les gens passionnés de façon harmonieuse vont souvent développer une passion harmonieuse pour plusieurs activités. On dira alors

d'eux qu'ils sont des « passionnés de la vie ». La passion obsessive, que j'appelle la passion « carnivore », empêche les gens de s'investir dans d'autres activités, ce qui a pour conséquence de limiter les sources d'épanouissement dans leur vie.

PQ _ DE QUELLE FAÇON POURRIONS-NOUS DAVANTAGE CULTIVER LA PASSION HARMONIEUSE CHEZ NOS JEUNES?

RV _ Le parent doit s'assurer de ne pas projeter sur ses enfants les buts qu'il voudrait atteindre lui-même. La responsabilité du parent, c'est d'offrir une panoplie d'activités à son enfant de façon à ce qu'il puisse avoir lui-même la chance de découvrir l'activité dans laquelle il va avoir envie de s'investir. Dans les arénes, où nous menions des recherches avec des joueurs de hockey, j'ai déjà entendu des choses ahurissantes de la part de parents comme : « Tu vois le numéro 9 là bas? C'est mon plan de pension! » Même si le parent ne le dit pas directement à son enfant, ce dernier va sentir une forme de pression s'exercer sur lui. Si un enfant aime faire quelque chose, il faut apprendre à le laisser aller là-dedans. En demandant constamment aux jeunes s'ils se sont exercés à leur instrument de musique, s'ils ont gagné un match, on leur met de la pression indûment et on compromet le développement d'une passion harmonieuse et je dirais leur plein épanouissement personnel.

LES SERVICES PROFESSIONNELS DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE MONTRÉAL

Supervision individuelle ou de groupe • Formation
Évaluation • Psychothérapie • Postvention
Recherche et développement

Si vous souhaitez vous perfectionner, ou si vous vous sentez démuni(e) face à la problématique du suicide, et désirez une supervision de qualité fondée sur une expérience véritablement clinique et pertinente, contactez-nous en toute confiance. Nous disposons notamment d'outils pour vous aider à intervenir auprès d'une personnalité dite *limite*, et suicidaire. Nous offrons une approche alternative en prévention du suicide, intégrative, structurante, nuancée et humaine.

514 840-0614

Il y a deux routes qui mènent à de hauts niveaux de performance : le chemin harmonieux et le chemin obsessif. Les deux vont amener la personne à persévérer et à travailler fort, mais c'est entre les entraînements que les choses sont différentes.

PQ _ ENTREVOYEZ-VOUS, EN PSYCHOTHÉRAPIE PAR EXEMPLE, DES FAÇONS D'AIDER LES GENS À RENDRE LEURS PASSIONS UN PEU PLUS HARMONIEUSES ET UN PEU MOINS OBSESSIVES?

RV _ Cette avenue est importante sur le plan des applications cliniques, mais malheureusement, nous ne sommes pas encore rendus là pour ce qui est des recherches. Cependant, d'un point de vue théorique, deux choses me paraissent possibles. La personne peut apprendre à déceler les sources de contrôle qui agissent sur elle et qui contribuent à alimenter sa passion obsessionnelle pour tenter d'en réduire l'effet. Sinon, il y a aussi l'idée d'encourager la personne à s'investir dans d'autres activités passionnantes, moins addictives de nature, et qui auraient moins d'impacts négatifs sur les autres sphères de sa vie. Passer du *gambling* à la pratique d'un instrument de musique, par exemple. Par ailleurs, les recherches qui ont été faites dans le domaine de l'addiction n'ont pas réussi à mettre en évidence pourquoi certains alcooliques sont incapables de réapprendre à consommer de façon contrôlée alors que d'autres le peuvent. Dans ce cas, c'est peut-être la personnalité qui est en cause : les personnalités plus autodéterminées seraient davantage capables de reprendre le contrôle sur l'activité alors que pour les autres, plus sensibles à la pression externe, c'est la débâcle dès qu'une activité les passionne. Vu l'importance de la passion pour résoudre certains problèmes de dépendance au jeu ou envers d'autres comportements, nos travaux théoriques devront porter sur ces problématiques. Malheureusement, les sources de subvention sont très rares pour permettre d'étudier de tels phénomènes selon une perspective théorique pourtant essentielle afin de mieux comprendre le phénomène et de mener à des solutions éprouvées scientifiquement.

PQ _ DANS LES ANNÉES QUI VIENNENT, À QUOI POUVONS-NOUS NOUS ATTENDRE EN TERME DE RECHERCHE OU D'APPLICATIONS CLINIQUES DANS LE DOMAINE DE LA PSYCHOLOGIE DE LA MOTIVATION?

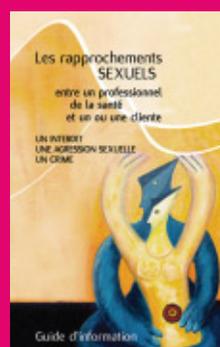
RV _ Parce qu'elles sont très populaires, les recherches sur la motivation vont être kidnappées par d'autres secteurs de recherche dont, principalement, celui des neurosciences. Par exemple, beaucoup de recherches tenteront d'identifier les parties du cerveau qui sont impliquées lorsque les gens démontrent différents types de motivation ou de passion. Par ailleurs, des applications pratiques sont à prévoir dans le domaine de la santé. Comme c'est déjà le cas au Royaume-Uni, on pourrait voir se développer ici

des programmes visant à motiver les personnes à s'investir de façon régulière dans une activité physique. En amenant des gens à être passionnés par l'activité physique, on pourrait régler de sérieux problèmes liés au surpoids, au diabète, aux troubles cardiaques! Ce qu'il faut, c'est trouver des façons, en counseling peut-être, d'amener ces gens à découvrir les activités physiques qui résonnent avec leur identité personnelle, de façon à ce que le goût de faire cette activité leur vienne naturellement.

PQ _ CERTAINES DE VOS FUTURES RECHERCHES PORTERONT NOTAMMENT SUR « L'ACTIVATION INCONSCIENTE » : DE QUOI S'AGIT-IL?

RV _ Il y a un grand courant aux États-Unis sur les cognitions sociales, notamment les cognitions inconscientes. En gros, c'est l'idée qu'on peut être bombardés par des milliers de stimuli, sans en être conscients au plan phénoménologique. Mais que se passe-t-il quand notre cerveau, lui, perçoit ces stimuli? Certaines de nos recherches en laboratoire démontrent qu'on peut influencer la motivation des gens sans qu'ils soient nécessairement conscients de la source d'influence. On redécouvre l'inconscient et son influence sur le comportement à partir de la cognition et c'est fascinant, sinon passionnant!

> En bref



_RAPPROCHEMENTS SEXUELS ENTRE LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ET LEURS CLIENTS

L'Association québécoise Plaidoyer-Victimes a réalisé un dépliant et un guide qui a plusieurs objectifs, dont ceux de faire connaître le problème des agressions sexuelles commises par des professionnels de la santé, de permettre aux victimes de se reconnaître et d'identifier l'agression sexuelle qu'elles ont subie, de présenter les recours et les ressources disponibles aux victimes en plus de responsabiliser les professionnels de la santé, leurs instances et le gouvernement. Si vous êtes une victime ou faites partie de son entourage, une personne qui utilise les services de santé ou qui a recours aux services donnés par un professionnel de la santé ou une personne en poste d'autorité et de décision, ces outils sont faits pour vous! Le dépliant ainsi que le guide sont disponibles en français et en anglais. Vous pouvez les commander par téléphone au 514 526-9037 ou par courriel : aqpv@aqpv.ca



Dr Jérôme Guay / Psychologue

Professeur titulaire à la retraite de l'École de psychologie de l'Université Laval, Jérôme Guay est aussi formateur, superviseur et consultant dans les services publics et les organismes communautaires. Il a publié de nombreux ouvrages et s'est toujours intéressé aux clientèles récalcitrantes et non volontaires.

La motivation est-elle nécessaire à la psychothérapie?

La réponse est non. En effet, l'expérience clinique démontre qu'il est tout à fait possible de pratiquer la psychothérapie auprès de clientèles non volontaires.

Lorsque des thérapeutes de l'École de Milan (Cirillo et Diblasio (1992)) ont quitté leur bureau privé pour pratiquer en protection de la jeunesse, ils ne croyaient pas que la psychothérapie ordonnée par la cour puisse avoir des impacts positifs, mais l'expérience leur a démontré le contraire. Il en est de même pour les hommes accusés de violence conjugale, il ne semble pas y avoir de différence dans le niveau de motivation ou la réussite de la thérapie, que celle-ci ait ou non été ordonnée par la cour (Edelson et Tolman (1992)).

CONDITIONS PRÉALABLES À LA PSYCHOTHÉRAPIE

Les psychologues qui choisissent de travailler auprès de clientèles non volontaires ne peuvent pas se baser sur la motivation comme condition nécessaire à la démarche thérapeutique. Les conditions requises pour entreprendre une thérapie sont très différentes de celles du bureau privé. Il faut d'abord exiger l'arrêt des agirs abusifs, de façon coercitive au début, puis par des stratégies d'auto-contrôle. Ensuite, insister sur la responsabilisation des clients qui doivent assumer l'entière responsabilité des gestes posés. Il est en effet impossible d'entreprendre une démarche thérapeutique si les clients continuent de poser des gestes abusifs ou s'ils n'assument pas l'entière responsabilité de leurs comportements.

Le psychologue n'a donc d'autre choix que d'utiliser la confrontation au point de départ, sous forme de dénonciation des comportements inadmissibles, car son silence ou son attitude ambiguë pourraient laisser croire qu'il accepte ces comportements; il ne peut laisser aucune place au doute. Toutes les formes de dénégations, de justifications sont rejetées de même que les explications qui visent à attribuer la responsabilité des gestes à des facteurs extérieurs ou aux comportements d'autres personnes. Le professionnel doit démontrer clairement qu'il est d'accord avec les mesures légales qui ont été prises et qu'il travaille de concert avec les instances judiciaires (Boscolo et Diblasio (1992), Madanes *et al.* (1990)).

Plusieurs équipes de thérapeutes familiaux, oeuvrant en protection de la jeunesse, croient qu'elles ne peuvent intervenir de façon efficace si elles ne sont pas intégrées aux établissements de services sociaux et au système judiciaire. Kagan (1989) et Schlosberg (1996),

qui acceptent des références des services sociaux, insistent sur l'importance du travail d'équipe. Par exemple, lorsque les thérapies sont ordonnées, ils vont faire équipe avec le travailleur social afin d'augmenter la complémentarité des rôles et le soutien aux familles. Le Ackerman Institute a été l'initiateur d'un consortium autour de l'intervention familiale dans des cas d'abus sexuels intrafamiliaux (Sheinberg et Fraenkel (2001)). Gardner (1998), dans les cas d'aliénation parentale, utilise la menace de rapporter à la cour l'absence de progrès, et s'impose lui-même comme thérapeute par l'ordonnance. Les psychologues qui pratiquent la thérapie familiale au Centre jeunesse Laval partagent avec leurs collègues travailleurs sociaux tout autant le mauvais rôle de contrôle, que le bon rôle d'aïdant (Guay, Cyr et Bergeron (2007)).

L'ALLIANCE THÉRAPEUTIQUE

La dénonciation des comportements n'est évidemment pas le moyen privilégié pour bâtir l'alliance thérapeutique. Les réactions des personnes qui se font confronter peuvent être : le repli sur soi et la fermeture, un accroissement des réactions défensives, la colère contre le thérapeute, un conformisme à ce qui est attendu d'elles, c'est-à-dire que les personnes jouent le jeu et adoptent les comportements extérieurs sans les intérioriser. Ainsi il arrive souvent que les hommes violents vont se conformer non pas parce qu'ils ont une motivation intrinsèque, mais parce qu'ils font les « bons garçons » dans l'espoir de renouer avec leur conjointe. Certains réussissent même à être assez convaincants lorsqu'ils parlent de leurs sentiments et semblent démontrer une grande capacité d'introspection.

Plusieurs parents, dont l'enfant a été pris en charge par la Protection de la jeunesse, vont réagir avec colère face à la prise en charge coercitive et intrusive du centre jeunesse. Cette colère peut s'exprimer ouvertement ou par l'opposition passive. D'autres parents se déresponsabilisent en se définissant comme trop fragiles. Ils prennent le rôle de consommateurs passifs et adoptent des attitudes d'impuissance et s'attendent à ce que l'intervenant les prenne en charge.

Ces premières réactions initiales de fermeture, défensives ou de conformisme sont quasi inévitables, mais il est important de rappeler qu'elles se font dans le contexte de tentatives pour établir l'alliance thérapeutique. Paradoxalement, ces stratégies, en plus de dénoncer les comportements abusifs, ont aussi comme but premier de développer un lien de confiance, parce qu'elles expriment que le thérapeute prend à cœur la situation des personnes et de leurs proches. Le défi clinique majeur que doivent

relever alors les psychologues est celui de savoir concilier l'alliance thérapeutique avec le contrôle et la surveillance; c'est-à-dire établir une relation de confiance tout en prenant les mesures pour assurer la protection de l'enfant (Guay, Cyr et Bergeron (2007)).

Il va de soi que, pour être efficace, la confrontation ne doit pas exprimer une approche « adversariale » envers les personnes et les familles, non plus une attitude jugeante; les personnes vont alors être portées à résister non pas au changement mais à l'attitude du thérapeute. En ce sens la confrontation est fondamentalement différente de l'affrontement; elle vise les comportements alors que l'affrontement vise les personnes. La confrontation se fait dans le respect total des personnes avec une attitude qui reflète que l'on prend très à coeur le sort des personnes, elle n'est jamais une accusation personnelle comme l'est l'affrontement. Comme la mère qui dispute son enfant pour le geste qu'il a posé sans pourtant le rejeter. Le psychologue sait accueillir, recevoir, parfois même « encaisser » les dénégations, résistances et justifications des personnes. Cet accueil est global en ce sens qu'il inclue la souffrance, la révolte et la colère qui accompagnent les résistances, sans pour autant se réduire à un accord avec le contenu spécifique de la justification. Sans cautionner les comportements, il a une attitude de tolérance, sans jugement, face aux faiblesses qui font partie intégrante de la condition d'humain et pourraient aussi être les nôtres (Kagan et Schlosberg (1989), Madsen (2007)).

_UN LIEN DE CONFIANCE

Le thérapeute doit aussi tenter de situer les familles hors de leur problème, leur trouver des compétences et qualités qui les sortent de l'identité de parents abusifs ou de maris violents, ce qui permet d'entrer en contact avec le soi honorable avant de toucher aux aspects plus honteux. Une belle illustration de cette approche nous est fournie par Scheinberg et Fraenkel (2001), qui travaillent auprès de familles incestueuses. Les familles s'attendent à devoir parler de l'abus, l'inceste est alors vu comme une histoire de honte, mais cette histoire de honte fait partie d'un ensemble d'autres

histoires, qui elles sont positives. En amenant les membres de la famille à parler de ces histoires positives, qu'ils appellent « histoires de fierté », le but n'est pas de chasser l'histoire de honte mais de les aider à se voir comme une famille qui, tout en ayant vécu l'histoire d'abus, continue en même temps à vivre des histoires positives de fierté. Les familles en viennent à voir que les deux types d'histoires (fierté et honte) peuvent exister côte à côte et que l'histoire de honte cesse d'être celle qui les définit.

Une fois le lien de confiance établi, les personnes et familles sentent qu'au-delà de la confrontation de leurs comportements, le thérapeute tient à les aider à solutionner leurs difficultés. Elles vont développer le besoin de se faire aider et accepter de se laisser toucher dans leurs vulnérabilités et apprendre à ressentir et exprimer leurs sentiments au lieu d'agir de façon impulsive.

Ainsi, selon l'expérience de l'auteur, la majorité des hommes condamnés pour violence conjugale ont cessé leurs comportements de violence physique, suite à une ou deux séries de rencontres de groupe d'approche psychoéducative. La plupart ont pu apprendre à utiliser des comportements alternatifs à la violence, en exprimant leurs sentiments au lieu de « les agir » et pu en comprendre le sens par rapport à leur histoire familiale. Cependant, pour plusieurs d'entre eux, le problème de fond demeurait inchangé; l'habileté qu'ils avaient acquise à mieux exprimer leurs sentiments leur avait servi à raffiner leurs techniques de contrôle psychologique sur leur conjointe. Il a fallu intensifier la démarche thérapeutique, au moyen de thérapie de couples en groupe, pour obtenir des résultats plus positifs (Guay (1998)).

Le lien de confiance s'est développé assez rapidement avec la majorité des familles dont un enfant avait été signalé à la DPJ, auprès desquelles nous avons pratiqué la thérapie familiale, et ce, malgré le fait que les premières interventions avaient pris la forme de confrontations. L'objectif premier des interventions était de faire cesser les abus, dans le cadre de la Loi sur la protection de la jeunesse, et nous nous retirions lorsque les familles nous

FORMATION

De janvier 2009 à décembre 2009



39, boulevard Gouin Ouest
Montréal (Québec) H3L 1H9

Téléphone : 514 331-5530
Télécopieur : 514 336-9166

www.cpgouin.ca

La psychopathologie à travers l'approche psychodynamique des méthodes projectives

Responsable du programme : **Odile Husain, Ph.D., Psychologue, Member-at-large Société internationale du Rorschach**

Programme de 20 séminaires étalés sur une période d'une année (40 heures) qui s'adresse à des professionnels intéressés par l'évaluation de la personnalité au moyen des méthodes projectives (Rorschach et TAT) et désireux d'approfondir la compréhension dynamique du fonctionnement psychique par l'analyse qualitative du discours (relation d'objet, identité, angoisse, défenses, processus de pensée). L'étude détaillée d'un grand nombre d'organisations psychopathologiques contribuera à la compétence des participants en matière de diagnostic différentiel.

Pour plus de renseignements :

514 285-2262, boîte vocale 1

Pour inscription avant le **15 décembre 2008** :

Lyse Boulet au 514 331-5530

avaient démontré qu'elles étaient en mesure de protéger leur enfant. Lorsque les comportements abusifs étaient directement reliés au passé familial traumatique des parents, une démarche thérapeutique consécutive aux rencontres familiales devenait nécessaire avec les deux parents en l'absence de l'enfant. L'écueil principal auquel ont dû faire face les psychologues a été la crise provoquée par la nature même de l'intervention de la Protection de la jeunesse; comme une deuxième crise qui vient se superposer à la crise familiale initiale qui avait provoqué le signalement. Il est alors important de ménager un espace de parole à la famille pour qu'elle puisse s'exprimer sur la façon dont elle a vécu l'intervention (Guay, Cyr et Bergeron (2007)).

Il existe d'autres situations de clientèles non volontaires, hors du système légal, comme par exemple les parents qui obligent leur adolescent consommateur, ou jeune adulte avec une maladie mentale, à venir consulter le psychologue. Dans ces situations, l'intervention familiale a comme objectif, non pas de corriger la dynamique familiale, mais de s'appuyer sur les personnes les plus significatives pour confronter le jeune et le mobiliser au traitement (Guay (2008)).

Pour exigeante qu'elle soit, la pratique de la psychothérapie dans un contexte de non volontariat est extrêmement importante, car elle nous donne accès à des personnes qui autrement n'auraient pas accès aux services du psychologue. Ces personnes ont un grand besoin d'aide, mais surtout leurs proches qui ne pourraient bénéficier de la protection et du soutien auxquels ils ont droit.

Références

- Cirillo, S. & Diblasio, P. (1992). *Families that abuse*. Norton: New York.
- Edleson, J. L. & Tolman, R. M. (1992). *Intervention for Men Who Batter : An Ecological Approach*. Sage.
- Gardner, R. A. (1998). *The parental alienation syndrome*. Creative Therapeutics Inc. Cresskill.
- Guay, J. (1998). *L'intervention clinique communautaire : les familles en détresse*. Presses de l'Université de Montréal.
- Guay, J., Cyr, G. & Bergeron, A. (2007). La thérapie familiale en centre jeunesse : réflexions sur une pratique complexe et novatrice. *Revue Québécoise de Psychologie*, 28(3), 171-185.
- Guay, J. (2008). *Les clientèles récalcitrantes : guide d'intervention*. Accepté pour publication aux Éditions PUM – Fides. (Titre provisoire)
- Kagan, R. & Schlosberg, S. (1989). *Families in perpetual crisis*. Norton : New York.
- Kagan, R. (1996). *Turmoil to turning points*. Norton: New York.
- Madanes, C. (1990). *Sex, love and violence*. Norton: New York.
- Madanes, C., Withkeim, P., & Smelser, D. (1995). *The Violence of Men: New Techniques for Working with Abusive Families; A Therapy of Social Action*. Jossey-Bass, San Francisco.
- Madsen (2007). *Collaborative therapy with multi stressed families: Second edition*. Guilford.
- Sheinberg, M. & Fraenkel, P. (2001). *The relational trauma of incest; a family – based approach to treatment*. Guilford: New York.



INSTITUT DE FORMATION
PSYCHOTHÉRAPIE PAR LE JEU
AUPRÈS DE L'ENFANT

Séminaires pour la session d'automne 2008

**Formation de base
à la psychothérapie
par le jeu**

Durée : 24 heures

**Les 13 et 27 septembre &
11 et 25 octobre 2008**

**Séminaire sur le diagnostic
par le jeu libre et une mise
en rapport avec le CAT et
les épreuves graphiques**

Durée : 18 heures

**Le 20 septembre &
les 4 et 18 octobre 2008**

**Séminaire sur les
enfants sexuellement
abusés (diagnostic et
aspects du traitement)**

Durée : 18 heures

**Les 1^{er}, 15 et
29 novembre 2008**

RENSEIGNEMENTS ET PROCÉDURES D'INSCRIPTION :

www.psychotherapieparlejeu.com



Dr Jacques Forest

Psychologue

Professeur en comportement organisationnel au Département d'organisation et ressources humaines de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM.



Geneviève A. Mageau

Ph. D.

Professeure en statistiques et en psychologie sociale au département de psychologie de l'Université de Montréal.

La motivation au travail selon la théorie de l'autodétermination

S'il est un sujet d'importance pour le monde du travail, c'est bien celui de la motivation. Définie largement pour le contexte du travail, la motivation fait référence aux énergies investies pour initier et réguler les comportements liés à un emploi et qui déterminent la forme, la direction, l'intensité et la durée de cesdits comportements.

Dans l'esprit de plusieurs gestionnaires, patrons et conseillers en gestion du personnel, la motivation est un concept unitaire qui ne varie qu'en intensité. Nous savons désormais que ce point de vue est erroné et la recherche scientifique nous a appris que la motivation varie à la fois en intensité et en qualité. En d'autres mots, la motivation est un concept multidimensionnel. C'est d'ailleurs la force de la théorie de l'autodétermination, ou TAD, qui sera abordée dans ce texte, puisque cette théorie fait la distinction entre les différents types de motivation (qualité) et leur présence (intensité).

LES DIFFÉRENTS TYPES DE MOTIVATION ET LE CONTINUUM D'AUTODÉTERMINATION

Afin de bien comprendre la motivation au travail, il est primordial de savoir qu'il s'agit d'un concept multidimensionnel qui peut revêtir différentes formes. La dichotomie traditionnelle entre motivation intrinsèque et extrinsèque est généralement bien connue en psychologie, mais cette vision macroscopique de la motivation n'est pas suffisamment précise pour bien comprendre les comportements au travail. C'est d'ailleurs à ce niveau que la TAD contribue particulièrement à comprendre plus finement la motivation au travail, car elle fait la distinction entre quatre types¹ de motivation qui varient selon leur degré d'autodétermination (voir la figure 1). La motivation autonome comprend les motivations intrinsèque et identifiée tandis que la motivation contrôlée englobe les motivations introjectée et extrinsèque. Nous les expliquons plus en détail ci-après.

À l'extrême droite du continuum d'autodétermination se trouve la forme de motivation la plus autodéterminée, soit la motivation intrinsèque. La motivation intrinsèque fait référence au fait d'accomplir une ou plusieurs tâches au travail par intérêt, par plaisir ou encore par satisfaction inhérente. Les travailleurs qui sont principalement motivés de façon intrinsèque indiqueront qu'ils ont beaucoup de plaisir à travailler et qu'ils s'amusent à réaliser les tâches relatives à leur emploi. La motivation intrinsèque est relativement similaire au concept de *flow*², qui est un état transitoire d'absorption, de plaisir et de concentration intense.

Juste à côté de la motivation intrinsèque se trouve la motivation identifiée, qui a trait aux tâches qui sont réalisées par conviction personnelle, parce qu'elles sont jugées comme importantes ou encore parce qu'elles correspondent aux valeurs de l'individu. Ces tâches ne sont pas nécessairement agréables, mais il est important pour la personne de les réaliser. À titre d'exemple, une personne décide d'assister aux réunions hebdomadaires de son unité de travail non pas parce que c'est une tâche plaisante en soi, mais bien parce que c'est important pour cette personne de s'impliquer. Les employés ayant un niveau élevé de motivation identifiée avanceront que leur travail leur permet d'atteindre leurs objectifs de vie ou encore que leur emploi concorde bien avec leurs valeurs personnelles.

On trouve au milieu du continuum d'autodétermination le premier des deux types de motivation contrôlée, soit la motivation introjectée. Ce type de motivation traite globalement de l'engagement de l'égo et de valeur personnelle contingente à la performance. Pour les individus ayant un degré élevé de ce type de motivation, leur valeur personnelle variera (à leurs yeux) en synchronie avec leurs performances au travail. À titre d'exemple, un vendeur estimera qu'il a une « valeur » personnelle s'il obtient de bons chiffres de ventes et il estimera qu'il n'est pas un travailleur valable dans les périodes creuses. Son estime de soi est contingente à sa performance, ce qui ne sera pas le cas avec des types de motivation plus autodéterminée.

Les individus ayant un degré très fort de motivation introjectée diront qu'ils travaillent pour ne pas perdre leur réputation ou qu'ils doivent être les meilleurs dans leur domaine pour se sentir bien.

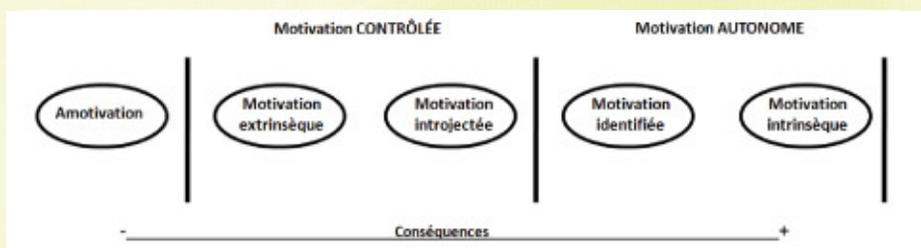


Figure 1

Le deuxième type de motivation contrôlée et aussi le type de motivation le moins autodéterminée est la motivation extrinsèque, qui implique d'agir par conformité ou encore pour la recherche de récompenses externes et l'évitement de punitions. Les individus avec un degré élevé de motivation extrinsèque avanceront entre autres qu'ils effectuent leur travail parce que cela leur procure un certain niveau de vie, que leur travail leur permet de faire beaucoup d'argent ou encore que la raison principale pour laquelle ils se rendent au travail chaque matin est le salaire et les avantages sociaux que celui-ci procure. La motivation extrinsèque répond à la fonction économique (versus expressive) du travail. Il est évident que tout le monde a besoin d'un salaire pour vivre, mais l'aspect délétère de la motivation extrinsèque se manifeste tout particulièrement chez les individus qui accordent une grande importance à ce type de motivation. Ce n'est donc pas nécessairement la motivation extrinsèque en soi qui est problématique, mais bien l'importance qui y est accordée.

Finalement, à l'extrême gauche du continuum d'autodétermination se trouve l'amotivation, ou tout simplement le manque de motivation. L'amotivation se manifeste par des degrés d'énergie relativement bas, une absence de régulation comportementale et un non-engagement au travail. Ce concept est analogue à celui de résignation acquise et est la plupart du temps relié fortement à des conséquences négatives³.

Tel que présenté dans la figure 1, la recherche démontre que des degrés élevés de motivation autonome (intrinsèque et identifiée) sont positivement corrélés à des conséquences salutaires et négativement corrélés à des conséquences malsaines, et ce, tant au plan physique (moins de problèmes de santé physique; p. ex. Blais, Brière, Lachance, Riddle & Vallerand, 1993), psychologique (plus de vitalité et d'énergie, moins d'épuisement professionnel; p. ex. Fernet, Guay & Sénécal, 2004), comportementales (moins d'absentéisme et une plus grande intention de demeurer en emploi; p. ex. Richer, Blanchard & Vallerand, 2002) et même économique (plus de profits et moins de coûts de santé; p. ex. Forest, Gilbert, Beaulieu, LeBrock & Gagné, en préparation). Le patron des corrélations est presque l'inverse pour les individus ayant des degrés élevés de motivation contrôlée et d'amotivation, c'est-à-dire que cela mène à moins de conséquences positives et à plus de conséquences négatives³.

À ce stade-ci, il est légitime de se demander ce qui permet de stimuler la motivation autonome et de diminuer la motivation contrôlée. La réponse réside dans la satisfaction de trois besoins psychologiques innés et universels.

_TROIS BESOINS PSYCHOLOGIQUES À SATISFAIRE POUR STIMULER LA MOTIVATION AUTONOME

Un besoin psychologique est un élément qui stimule le bien-être

lorsqu'il est satisfait et diminue ou met en péril la santé psychologique lorsqu'il est insatisfait ou encore frustré. Pour un fonctionnement psychologique optimal, la TAD identifie trois besoins psychologiques, innés et universels, qui doivent être satisfaits : celui d'autonomie (se sentir libre d'initier et de réguler ses propres comportements en plus d'agir en conformité avec ses valeurs), celui de compétence (se sentir efficace dans l'atteinte de ses buts) et celui d'affiliation sociale (avoir des contacts sociaux enrichissants, sentir que l'on appartient à un groupe). Aux fins du présent texte, nous ne précisons pas outre mesure les trois besoins psychologiques puisque ceci a été fait ailleurs (voir Gagné & Forest, 2009). Retenons toutefois que, selon la TAD, la satisfaction des trois besoins psychologiques est un mécanisme important pour expliquer comment se développe et se maintient la motivation. Il s'agit en quelque sorte de la « courroie de transmission » entre les sources de satisfaction des trois besoins et les types de motivation qui se développeront.

_LES DIFFÉRENTES SOURCES DE SATISFACTION DES BESOINS

Dans la documentation scientifique sur la TAD au travail, trois grandes sources de satisfaction des besoins psychologiques sont identifiées, soit la rémunération (voir Gagné & Forest [2008] pour une explication plus détaillée), l'organisation du travail (p. ex. Millette & Gagné, 2008) et le soutien à la satisfaction des besoins psychologiques dans les relations hiérarchiques. Nous nous attarderons sur ce troisième point puisque le supérieur immédiat est souvent identifié, dans les sondages menés par les firmes de consultation en entreprises, comme étant un facteur ayant un impact probant sur le vécu psychologique au travail.

_SATISFACTION DES BESOINS PSYCHOLOGIQUES ET LES RELATIONS HIÉRARCHIQUES

Dans le langage de la TAD, le soutien à la satisfaction des besoins intrinsèques (aussi appelé soutien à l'autonomie⁴) est une étiquette apposée à une gamme de comportements qui, dans les relations hiérarchiques⁵, permettent au supérieur de favoriser la satisfaction des besoins d'autonomie, de compétence et d'affiliation sociale chez le subordonné.

Les comportements à adopter par le supérieur immédiat pour favoriser la satisfaction des besoins psychologiques sont :

- 1) être conscient d'accepter, de reconnaître et de prendre la perspective de son subordonné, tout en reconnaissant ses sentiments et émotions (ce concept s'apparente à l'intelligence émotionnelle ou encore l'empathie);
- 2) expliquer le rationnel et les raisons derrière chaque demande et règlement;
- 3) offrir des choix.

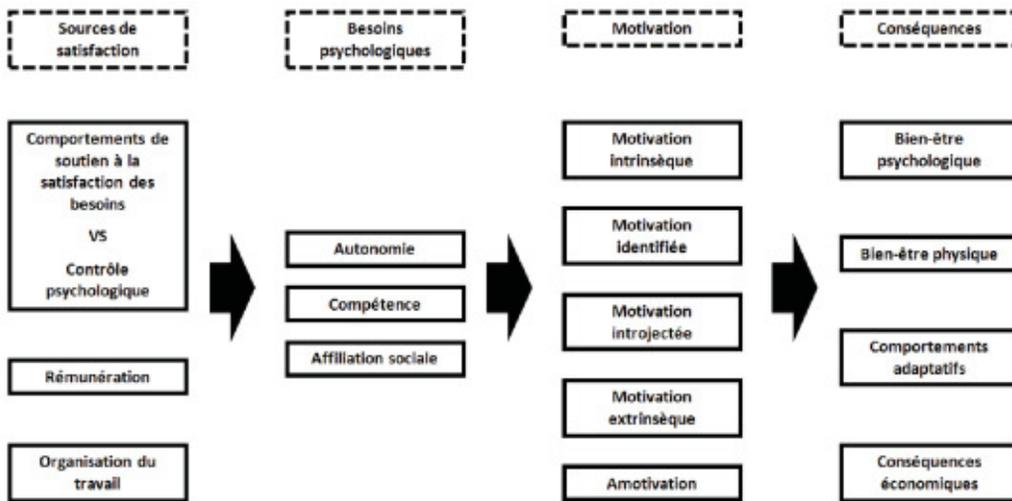


Figure 2

À l'opposé, les comportements à éviter, qualifiés de contrôle psychologique, sont :

- 1) faire ressentir de la culpabilité à l'autre;
- 2) avoir recours aux menaces;
- 3) manipuler l'autre en lui offrant des récompenses contingentes;
- 4) donner des ordres de façon autoritaire.

La recherche en milieu de travail montre par exemple que le soutien à l'autonomie augmente à la fois le bien-être et la performance via la satisfaction des trois besoins (p. ex. Baard, Deci & Ryan, 2004). En plus de ces bienfaits, loin d'être innés, ces comportements peuvent être appris via un programme de formation afin d'améliorer le vécu des subordonnés. Donc non seulement l'augmentation des comportements soutenant la satisfaction des besoins et la diminution des comportements de contrôle psychologique mènent-ils à des conséquences positives en milieu de travail, mais ces comportements peuvent être appris et développés par les personnes en position d'autorité hiérarchique. Afin de bien intégrer les notions présentées, la figure 2 les synthétise visuellement.

_L'AVENIR DE LA TAD AU TRAVAIL

La motivation est une préoccupation centrale du monde du travail puisque son intensité et sa qualité permettent de mieux décrire, expliquer et (tenter de) prédire différentes conséquences psychologiques, physiques, comportementales et économiques. La TAD est une théorie particulièrement utile à cet égard puisqu'elle identifie différentes sources de satisfaction des besoins (organisation du travail, rémunération et supervision), le mécanisme permettant d'influencer la motivation (la satisfaction des besoins d'autonomie, de compétence et d'affiliation sociale), les différents types de motivation en tant que tels (intrinsèque, identifiée, introjectée et extrinsèque) et des conséquences pertinentes pour le monde du travail (p. ex. plus de bien-être, moins d'épuisement professionnel, etc.). Bref, la TAD est une théorie solide empiriquement et fort utile pour la pratique. Elle gagne donc à être connue et le présent article est un effort en ce sens.

_Bibliographie

- Baard, P., Deci, E., Ryan, R. (2004). Intrinsic need satisfaction: A motivational basis of performance and well-being in two work settings. *Journal of Applied Social Psychology*, 34, 2045-2068.
- Blais, M. R., Brière, N. M., Lachance, L., Riddle, A. S., & Vallerand, R. J. (1993). L'inventaire des motivations au travail de Blais. *Revue québécoise de psychologie*, 14, 185-215.
- Beaulieu, G., Forest, J., & Gagné, M. (août 2008). *Récompenses intrinsèques et ajustement psychologique : Effet de médiation, implications théoriques et pratiques*. Présentation orale effectuée lors du 15^e congrès de l'Association internationale de psychologie du travail de langue française, à Québec.
- Deci, E. L., & Ryan, R. M. (2008). Favoriser la motivation optimale et la santé mentale dans les divers milieux de vie. *Psychologie canadienne*, 49, 24-34.
- Fernet, C., Guay, F., & Senécal, C. (2004). Adjusting to job demands: The role of work self-determination and job control in predicting burnout. *Journal of Vocational Behavior*, 65, 39-56.
- Forest, J., Gilbert, M.-H., Beaulieu, G., LeBrock, P., & Gagné, M. (2008). *The theoretical and economic utility of self-determined motivation for mental health at work*. Article en préparation, Université du Québec à Montréal.
- Gagné, M., & Deci, E. L. (2005). Self-determination theory and work motivation. *Journal of Organizational Behavior*, 26, 331-362.
- Gagné, M., & Forest, J. (2008). The study of compensation systems through the lens of Self-Determination Theory: Reconciling 35 years of debate. *Canadian Psychology*, 49, 225-232.
- Gagné, M., & Forest, J. (2009). La motivation au travail selon la théorie de l'autodétermination. In J. Rojot, C. Vandenberghe, & P. Roussel (éd.), *Comportement organisationnel* (3^e éd.). *Théories des organisations, motivation au travail, engagement dans l'organisation*. Belgique : De Boeck.
- Gagné, M., Forest, J., Gilbert, M.-H., Aubé, C., Morin, E. M., et Malorni, A. (2008). *The Motivation at Work Scale: Validation in two languages*. Manuscrit soumis pour publication.
- Millette, V., & Gagné, M. (2008). Designing volunteers' tasks to maximize motivation, satisfaction and performance: The impact of job characteristics on volunteer engagement. *Motivation and Emotion*, 32, 11-22.
- Richer, S. F., Blanchard, C., & Vallerand, R. J. (2002). A motivational model of work turnover. *Journal of Applied Social Psychology*, 32, 2089-2113.
- Thomas, K. W., & Tymon, W. G. (2005). *Profile of Intrinsic Motivation*. Test soumis pour examen en vue d'une éventuelle distribution.

_Notes

- 1 Il arrive parfois que les articles portant sur la TAD incluent un cinquième type de motivation, la motivation intégrée, qui se situe entre la motivation intrinsèque et la motivation identifiée. Ce type de motivation ne sera pas abordé dans le texte puisqu'il s'agit d'une distinction théorique qu'il est parfois difficile de circonscrire sur le plan statistique.
- 2 En fait, le concept de motivation intrinsèque fait référence aux raisons invoquées pour faire une activité alors que l'état de *flow* est l'expérience phénoménologique vécue lors d'épisodes de motivation intrinsèque.
- 3 Il est important de bien comprendre que, la plupart du temps, les différents types de motivation sont présents chez chaque individu mais à *des degrés différents*, et c'est l'importance relative d'un ou plusieurs types de motivation par rapport aux autres qui mène à des conséquences salutaires ou délétères. Dans la documentation scientifique, les liens entre les types de motivation et les différentes conséquences sont habituellement examinés de quatre façons différentes : 1) en calculant un score total à l'aide d'une formule mathématique (appelé *Relative Autonomy Index* ou *Self-Determination*

La motivation intrinsèque est relativement similaire au concept de *flow*, qui est un état transitoire d'absorption, de plaisir et de concentration intense.

Index), 2) en prenant chaque échelle séparément, 3) en les combinant en motivation autonome et contrôlée ou 4) en créant des catégories de personnes (des clusters ou « grappes » d'individus).

- 4 Dans le langage de la TAD, le soutien à l'autonomie ne veut pas dire que ces comportements ne font que satisfaire le besoin d'autonomie, mais bien les trois besoins. C'est pourquoi l'expression plus générique de satisfaction des besoins intrinsèques sera utilisée, et ce, pour éviter une certaine confusion.
- 5 Les comportements de soutien à la satisfaction des besoins intrinsèques sont, à quelques petites variations près, les mêmes dans les relations parents-enfants, patron-employés, entraîneurs-athlètes, etc.

Des références supplémentaires sont disponibles dans le site Internet de l'Ordre : www.ordrepsy.qc.ca sous la rubrique Publications.

326 000 ÷
7,7 MILLIONS
= 1/24

Un québécois sur 24 est
membre d'un ordre professionnel.

Vous en êtes un,
vous pouvez en être fier!

Les 45 ordres professionnels
sont là pour s'assurer
de la qualité des services
de tous les professionnels.

Parce qu'un titre, ça se mérite!



Le regroupement
des ordres professionnels
du Québec

www.professions-quebec.org



Le CEP regroupe des psychologues
d'approches cognitivo-comportementale,
psychodynamique et humaniste.

Directrice : Dr Marie-Hélène St-Hilaire

**Consultation pour la thérapie individuelle,
de couple et de groupe**
Thérapie de groupe - Vaincre l'obésité : 16 septembre 2008 (19 h à 21 h)

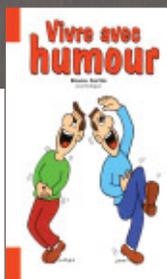
Conférences grand public (18 h 30 - 20 h 30)
Gestion de l'anxiété : 8 octobre 2008
Gestion de la douleur : 26 novembre 2008

Perfectionnement professionnel (9 h - 16 h)
Évaluation et traitement des réactions post-traumatiques : 8 novembre 2008
Évaluation et gestion de la douleur : 22 novembre 2008

Location de bureaux ou salle de conférence.

5066 Papineau, Montréal • 514 678-5747
www.cepsychologie.com

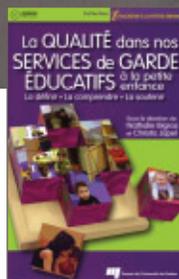
Vient de paraître



1



2



3



4



5

1_ VIVRE AVEC HUMOUR

Ancien caricaturiste pour le magazine de l'Ordre des psychologues du Québec, *Psychologie Québec*, Bruno Fortin est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *La gestion du stress au travail*. Les lecteurs intéressés à lire sur l'humour trouveront dans cette dernière parution l'occasion de rire, de réfléchir et de développer des stratégies afin de faire davantage de place à l'humour dans leur vie. Blagues, monologues et idées abracadabrantes sont au rendez-vous!

Bruno Fortin, psychologue // Les éditions CPF

2_ MANUEL CLINIQUE DES PSYCHOTHÉRAPIES DE COUPLE

Cet ouvrage offre des solutions aux dilemmes diagnostiques, thérapeutiques et déontologiques les plus complexes en ce qui a trait aux nouvelles réalités que vivent tous les types d'union conjugale. Une équipe de spécialistes québécois et américains met à profit son expertise unique et à jour des développements les plus récents en psychothérapie de couple. L'originalité de ce manuel tient aussi de la

relation faite entre les troubles mentaux individuels et les troubles conjugaux.

Sous la direction des psychologues John Wright, Yvan Lussier et Stéphane Sabourin.

Préface de Rose-Marie Charest, présidente de l'Ordre des psychologues du Québec // Presses de l'Université du Québec

3_ LA QUALITÉ DANS NOS SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À LA PETITE ENFANCE

Ce livre vise à mieux définir le concept de qualité des services de garde éducatifs à la petite enfance au Québec afin de favoriser la compréhension des éléments qui la définissent. De plus, en se basant sur des recherches empiriques, il tente d'évaluer l'importance d'un service de qualité sur le développement de l'enfant qui fréquente les services de garde ainsi que les stratégies pour soutenir la qualité.

Sous la direction de Nathalie Bigras, psychologue, et Christa Japel // Presses de l'Université du Québec

4_ LA VIE EN TRANCHES

L'auteur est chroniqueur pour le journal *Métro* depuis plus de 2 ans. Ce livre se

veut un recueil des chroniques publiées ainsi que d'autres articles parus dans un cadre tout autre. Les écrits de ce psychologue-auteur sont d'une grande aide pour la lutte contre les préjugés qui entourent la santé mentale. Brèves et complètes, ces rubriques nous livrent le point de vue d'un clinicien sur la nature humaine et la vie quotidienne.

Chroniques et publications de Camillo Zacchia, psychologue // Douglas, Institut universitaire en santé mentale

5_ LES TROUBLES ANXIEUX CHEZ L'ENFANT ET L'ADOLESCENT

Cette publication offre une recension par thèmes des développements récents dans le domaine de l'anxiété chez les enfants et les adolescents. La multitude de recherches effectuées sur le sujet au cours des dernières années a permis de documenter l'ampleur du problème, d'orienter les programmes de dépistage et de traitement, en plus de mettre au point des outils en français pour évaluer les troubles anxieux chez les jeunes.

Sous la direction de Lyse Turgeon, psychologue, et Paul L. Gendreau / SOLAL

**Psychothérapie
Corporelle
Intégrée**

www.institutpci.com



Montréal
(514) 383-8615

Extérieur de Montréal
1-877-383-8615

2503 Henri-Bourassa Est,
bureau 101 Montréal (Qc)
H2B 1V3

- Spécialisation pour professionnels
- Ateliers de développement
- Soirées d'information

Début de la formation

Montréal
16 octobre 2008

Soirées d'information

Montréal
Jeudi, 15 mai 2008
Jeudi, 12 juin 2008
Jeudi, 4 septembre 2008

Développée depuis 1985

Une synthèse de plusieurs approches psychologiques (Gestalt, Reichienne, psychologie du Soi, relations objectales) et de plusieurs techniques permettant d'intégrer l'expérience corporelle au cœur du processus de développement et d'intégration du Soi.

Le travail avec la respiration, le mouvement, les frontières et la présence, dans le cadre de la relation thérapeutique permet de stimuler et de supporter une nouvelle expérience de Soi et du sentiment d'être vivant.

Colloques, congrès et ateliers

Congrès International francophone de Médecine sexuelle.

Organisé par l'Association des médecins de langue française du Canada. Du 18 au 19 septembre 2008, à Montréal. Renseignements : www.amlfc-rmsq-sfms.org.

Forum Agressions sexuelles et Forum Violences conjugale et familiale.

Organisé par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie. Les 1^{er} et 2 octobre 2008, à Saint-Hyacinthe. Renseignements : 450 928-6777 ou www.rrsss16.gouv.qc.ca.

Colloque sur la déficience intellectuelle légère : de la vie scolaire à la vie entière.

Organisé par le Centre François-Michelle. Du 16 au 17 octobre 2008, à Montréal. Renseignements : 514 381-4418 ou www.francois-michelle.qc.ca.

Colloque 2008 sur l'évaluation psychosociale en adoption internationale.

Organisé par le Comité de concertation en adoption internationale du Secrétariat à l'adoption internationale. Le 3 octobre 2008, à Montréal. Renseignements : 514 873-5226 ou www.adoption.gouv.qc.ca.

Colloque Franco-Québécois à l'intention des médecins et des professionnels de la santé.

Thème : « Prévenir les handicaps et les retards de développement ». Organisé par la Fondation du Pavillon Sainte-Marie, en collaboration avec le CHU Sainte-Justine, l'Université de Montréal, le Centre hospitalier Chambery et le Groupe Champlain. Le 3 octobre 2008 à Montréal. Renseignements : 450 438-3583, poste 226 ou au www.fpsm.qc.ca.

20^e colloque annuel de l'Association Québécoise des Psychologues Scolaires (AQPS).

Les 23 et 24 octobre 2008 à l'hôtel Delta. Plus de détails à venir. Renseignements : jean_desmarais@csmv.qc.ca.

Symposium sur le syndrome du bébé secoué.

Organisé par CRDP Le Bouclier, l'UQTR, le CRIR et Le Repar. Du 23 au 24 octobre 2008, à Mirabel. Renseignements : 450 560-9898, poste 261 ou au www.bouclier.qc.ca/sbs.

Congrès 2008 de l'Ordre des psychologues du Québec - Psychologie et changements sociaux : enjeux actuels et futurs.

Du 30 octobre 2008 au 1^{er} novembre 2008, à l'Hôtel Hyatt Regency, à Montréal. Renseignements : www.ordrepsy.qc.ca.



Société
Québécoise
d'Hypnose inc.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS FORMATION CONTINUE Automne 2008

12-13 SEPTEMBRE 2008

L'INTÉGRATION DU CYCLE DE LA VIE
(LIFESPAN INTEGRATION)

Cet atelier de formation de base aura lieu à Montréal et sera présenté par Mme Peggy Pace, MA, LMHC, LMFT.

L'intégration du cycle de la vie (Lifespan Integration, Peggy Pace, 2003) est une nouvelle méthode douce de traitement visant à favoriser l'intégration neuronale et la guérison des personnes qui ont vécu des traumatismes ou de la négligence durant leur enfance et ce, sans nouveau traumatisme.

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, consultez le site Web de la SQH.

3-4-17-18 OCTOBRE 2008

FORMATION DE BASE EN HYPNOSE CLINIQUE
À QUÉBEC

Cet atelier initie les participants(es) à la pratique de l'hypnose en tant que mode de communication et outil thérapeutique.

La méthodologie privilégiée favorise un apprentissage progressif et intensif des habiletés, des techniques et stratégies de base en hypnose clinique.

Cette formation respecte les standards retenus par l'American Society of Clinical Hypnosis (ASCH).

Visitez notre site : www.sqh.info Renseignements : 514 990-1205



Association des
psychologues
du Québec

VOUS

**Vous vous occupez des autres...
L'Association s'occupe de vous !**

L'ASSOCIATION DES PSYCHOLOGUES DU QUÉBEC

est une organisation indépendante
représentant les intérêts collectifs
et individuels des psychologues de
différents milieux.

À ce jour, elle compte 1200 membres.

Nos enjeux spécifiques :

- Faire reconnaître la valeur réelle
de l'acte professionnel posé par
les psychologues
- Rehausser la rémunération
accordée par les tiers-payeurs et
le secteur public
- Améliorer l'accès aux services de
psychologie pour la population
dans un contexte de besoins en
croissance

Association des psychologues du Québec

Écrivez à l'adresse courriel :
apq@spg.qc.ca

Communiquez avec notre
secrétariat au
514.353.7555 ou
1.877.353.7555

**Surtout, n'hésitez pas.
Nous sommes là pour
VOUS et seulement
pour VOUS !**

7400 boul. Les Galeries d'Anjou
Bureau 410,
Anjou (Québec)
H1M 3M2

**Consultez notre encart dans cette publication...
et notre site www.apqc.ca**

Petites annonces

À LOUER/A PARTAGER

Bureaux à louer ou à partager, chemin Queen-Mary. Édifice professionnel, bureaux bien isolés, bien aménagés, toilettes privées, occupation flexible, prix avantageux. Tél. : 514 909-2809.

Bureaux à louer – Ahuntsic. Temps plein ou partiel, bien aménagés, meublés ou non, insonorisés, climatisés, près du métro, service téléphonique, stationnement privé. Tarifs avantageux. M. Baillargeon : 514 387-5005, poste 1.

Québec, sur Grande-Allée – Bureau à louer. Édifice Le Claridge. Entièrement rénové, insonorisé, meublé, accueillant, salle d'attente. Location par heure/demi-journée/journée. Conditions souples et avantageuses. 418 682-2109.

Ahuntsic - Bureau à sous-louer. Bail sur demande. Édifice professionnel paisible, 2320, rue Fleury Est. Cuisine éclairée, salle d'attente. Stationnement. Tarif mensuel pour une journée par semaine : 175 \$ (taxes comprises). 514 384-4989.

Vieux-Terrebonne, bureaux à louer. 15 \$/heure ou par blocs de temps. Services inclus, bureaux meublés. Possibilités de références. Informations : René M. Forget, 450 964-1794.

Bureaux individuels à louer, à la journée avec bail. Boulevard Saint-Joseph Est, près du métro Laurier. Prix raisonnables. 514 233-2060.

Bureau à louer, rue Cherrier. Calme et accueillant. Meublé. Tout inclus. Près du métro Sherbrooke. Libre maintenant. 514 598-5423 ou 514 523-9483.

Local neuf à partager 10' x 11'. Situé à Laval au cœur du vieux Sainte-Rose dans centre de beauté/santé. 514 895-1585.

Centre-ville : espace de bureau disponible pour location à l'heure, au jour, au mois; parfait environnement pour thérapie. Meublé. 514 933-2289.

Laval - Bureau à sous-louer. Meublé, climatisé. Accès à salle d'attente, cuisine, classeur barré. Près du métro Cartier. Sous-location au bloc. à la journée. Prix très compétitif. 514 220-6590.

Bureau à sous-louer, centre professionnel à Sainte-Rose. Spacieux, ensoleillé, meublé, climatisé, salle d'attente, stationnement. Équipe de psychologues. Souplesse dans les modalités de location. Laisser un message au 514 602-4270.

Bureau à partager par blocs horaires. À deux pas du métro Outremont, face à un joli parc. Espace personnalisé au rez-de-chaussée d'un triplex. Tél. : 514 277-5970.

Bureaux à louer - Ahuntsic. Meublés, insonorisés, près du métro Henri-Bourassa, commodités sur place, souplesse dans modalités de location. Renseignements : 514 388-4365, poste 221.

Le Centre professionnel du Plateau Mont-Royal recherche des professionnels désirant se joindre à une équipe d'expérience : psychologues et experts psycholégaux, conseillers d'orientation et en ressources humaines, avocats, médiateurs et autres. Bureaux à louer ou à partager. Source de références. Micheline Dubé : 514 848-1724 ou www.cppm.ca.

Bureau à louer, 100 \$/mois pour un bloc de 4 heures/semaine. Clinique de psychologie Saint-Vallier, située près du métro Jean-Talon. 514 313-9433.

Bureau meublé à sous-louer, Repentigny. Disponible à partir de maintenant. Modalités flexibles. Références possibles. Communiquez avec Nathalie Deschesnes au 450 585-7900.

Local à louer au mois ou à la journée, à deux pas du métro Longueuil. Bureau 14' x 13' très joliment décoré. Stationnement et climatisation. Tarif peu cher pour professionnel, notre clinique est une clinique médicale. Annie Faucher : 514 946-6637.

Beau bureau, entièrement meublé, dans un très bel édifice. À seulement 3 minutes à pied du métro Sherbrooke, près du centre-ville, du pont Jacques-Cartier et du tunnel Ville-Marie. Disponible à l'heure, à la journée, ou en blocs. Pensez à informer votre réseau professionnel. Geneviève Parent : 514 232-5895.

Bureaux à louer - Saint-Hubert. Édifice professionnel, bureaux aménagés et insonorisés avec salle d'attente. Téléphone, chauffage et stationnement inclus. À l'heure, jour, mois et année. Prix raisonnable. Situés sur boul. Cousineau, près de la 116. Danielle : 514 203-8310; Christian : 514 302-9544 ou airlibre@videotron.ca.

Local éclairé avec salle d'attente et cuisine. Accès rapide aux métros Jean-Talon/Jarry/Fabre. Recherche psychanalyste, psychologue. Louise Hébert : 514 273-5490.

Bureau spacieux, confortable, lumineux, à sous-louer au cœur du Vieux Saint-Lambert. Air climatisé. Stationnement. Modalités à discuter. Téléphone : 450 923-9643.

Beaux bureaux insonorisés à partager. Métro Laurier. Salle d'attente, cuisinette, salle d'enfants, climatisation centrale. Diverses modalités de location, possibilité de références. Renseignements : 514 286-2349.

Metro Vendome - Great Location. Part-time sublets. 4 offices available. Professional, furnished, bright, well-decorated, at the Queen Elizabeth Health Complex, reasonable prices. Special weekend rates. / 4 bureaux à louer à temps partiel : ensoleillés et spacieux, meublés et décorés avec goût, atmosphère professionnelle. Spéciaux fins de semaine. info@montrealtherapy.com, 514 244-1290.

Rue Cherrier, bureaux insonorisés et meublés. À côté du métro Sherbrooke. Équipe de psychologues. Plusieurs modalités de location. Prix avantageux. 514 202-2447, 514 502-4381, info@masergerie.com.

Beaubien/Langelier : bureau meublé, tout inclus. Bien aménagé. Dans édifice professionnel calme et bien situé. Plusieurs modalités de location. Tarif abordable. Libre maintenant. Renseignements : 514 339-4420.

À partager - Édifice professionnel. Autobus, stationnement gratuit, ascenseur, salle d'attente. Meublé, fenêtré, insonorisé, climatisé, imprimante, déchiqueteuse. Au cœur de Saint-Sacrement : 1379, chemin Sainte-Foy, bureau 208-H. Renseignements : 418 932-8084, Sylvie L. Roy. Diverses modalités de location.

Bureau à louer. Adjacent à Outremont. Meublé, décor agréable, insonorisé et climatisé avec salle d'attente et cuisinette. De un à quatre jours par semaine. 514 274-0012.

Québec, bureau à partager, angle Belvédère/René-Lévesque, mardi soir, mercredi et vendredi (journée entière ou par blocs horaires). Accueillant, meublé, insonorisé, cuisinette, stationnement. 418 576-5215.

PSYCHOLOGUES RECHERCHÉ(E)S

Montréal. Psychologues cliniciens recherchés. Statut de travailleur autonome, clientèle fournie, réunions d'équipe, entraide professionnelle, clientèle adulte et adolescente. Profil recherché : approche éclectique ou cognitive, expérience, disponibilité en soirée, temps partiel. Aussi possibilité de location de bureaux. Renseignements : Denis Houde : 514 255-6541, info@cogicor.com.

Québec - Psychologue recherché(e) pour clientèle enfants. Statut de travailleur autonome dans une clinique de psychologie privée. Faites parvenir votre C.V. à : clincipsychologic@yahoo.ca.

À Québec, pour compléter une équipe dynamique en bureaux privés. Bureaux meublés, télécopieur, ordinateur, réseau Internet, possibilité de clientèle. Mylène Bussièrès : 418 623-8575.

Psychologue clinicien(ne) recherché(e) à Québec. Approche cognitivo-comportementale. Bureau privé, clientèle fournie. Temps partiel, jour et soir. Pour postuler : cliniquepn@hotmail.com.

Le Centre de Psychologie Gouin recherche un psychologue. Pratique principale en évaluation psychologique et expertise. Psychothérapie et activités de consultation en pratique complémentaire. Connaissance des outils projectifs et des tests intellectuels, expérience en clinique infantile ou adolescente serait favorable. Communiquez avec Diane Deschênes : 514 331-5530 ou info@cpgouin.ca.

Psychologues recherchés 22 \$/h. Service populaire de psychothérapie à Laval. Supervision offerte. Plusieurs autres avantages. Envoyez votre C.V. au spp@cooptel.qc.ca. Consultez l'offre complète au www.spp-laval.qc.ca.

Tableau des membres

Psychologue recherché spécialisé thérapies d'enfants et d'adolescents. Expérience avec tests neuropsychologiques un atout. Pratique privée à Lachenaie, clientèle fournie. Centre de psychologie Lachenaie : psychologie@centrelachenaie.ca, 450 657-9292.

Valleyfield - Psychologue recherché pour clientèle enfants, ados et adultes. Statut de travailleur autonome, clientèle fournie. Renseignements : June Dubé, 450 373-0848 ou june.dube@bellnet.ca.

L'Agence de Consultations Jocelyne Arseneault est en recrutement à travers le Québec pour son programme d'aide psychologique et relationnelle aux personnes en deuil, dépressives et anxieuses. Visitez le site <http://agencearseneault.com> pour de plus amples informations et faire votre adhésion en ligne. Bienvenue à tous.

_RECHERCHE

Recherche bureau à partager à Drummondville ou environ. Clinicienne d'expérience (privé, CLSC, CH). Approche cognitive. Clientèle variée. Désire travailler au sein d'une équipe. 418 392-9835.

_ATELIERS DE FORMATION

Pleine conscience (mindfulness), thérapie des schémas et EMDR : une intégration. Formateur : Serge Saintonge, Ph.D. 29-30 novembre 2008, Montréal. Renseignements : www.sssaintonge.com ou au 514 971-7794.

Atelier de formation sur le programme de formation pour les parents d'enfants défiant l'autorité parentale (PEDAP), une adaptation de la méthode de Russell Barkley. Organisateur et formateur : Gilles Cloutier, psychologue. Les 5, 6 et 7 novembre 2008, à Québec (Hôtel Classique). Renseignements : 514 388-0209 ou www.gillescloutier.ca.

Programme de formation continue à la psychothérapie auprès des personnes souffrant de troubles mentaux graves. Pour une description détaillée et comment s'inscrire, consultez : www.jgh.ca/dept/programmes/psychologie.

Service d'intervention d'urgence pour les psychologues

Vous vivez une crise suicidaire ou une autre situation grave pouvant affecter votre fonctionnement personnel, social ou professionnel ?

Composez le 1 877 257-0088, accessible en tout temps.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur ce service, visitez le site Web www.ordrepsy.qc.ca/membres.

_NOUVEAUX MEMBRES

Aubin, François
Ayoub, Zahia
Barry, Hugo
Bériault, Maxime
Blake, Emily Elizabeth
Blondeau, Josée
Boisvert, Christine-Shawn
Brosseau, Éline
Caillaux, Aline Jee-Yung
Champagne, Audrey
Charron, Geneviève
Dagenais, Isabel
Demers, Julie
Dion, Stéphanie
Du Chéné, Thibault
Duru, Jean-Marc
Emond, Valérie
Fournier, Benoit
Gagné, Brigitte
Gallant, Anne
Gauthier, Robert
Gendron, Catherine
Girard, Christine
Grinevitch, Elena
Guillaume, Nicolas
Haelterman, Grégory
Houde-Charron, Marie-Christine
Jones, Wanita
Lavallée, Marie-Christine
Ledoux, Cinthia
Leromain, Florence
Meindl, Susan
Nabi, Fatima
Périer, Céline
Plante, Ariane
Poirier, Annie
Robinson, Shelagh Wynne
Roy, Emmanuelle
Sarrazin, Janie
Sauriol, Daniel
Scanlan, Sean
Shein, Jillian Elizabeth
Taddeo, Sandra
Tremblay, Stéphanie
Vallejo-Echeverri, Luz-Elvira
Van De Velde, Caroline
Videtic, Andrea
Zikman, Ian

_RÉINSCRIPTIONS

Beaugard, Line
Bolduc, Patrick
Boudreau, Jean
Charbonneau, Antoine
Guerin, Alain
Jean, Karina
Lajoie, Chantal
Provencher, Eric

_DÉCÈS

Mcgregor, Marlene E.

_RETIRÉS PAR DÉFAUT DE PAIEMENT DE PÉNALITÉ

Vallières, Suzanne
Fugère, Louise-Paule

_RETIRÉS PAR DÉFAUT DE PAIEMENT

Abadi, Charles
Armstrong, Jean
Beaudoin, Laurier
Beloin, Normand U.
Bergen, Martha
Bergeron, Guylaine / Montréal
Bissonnette, Pierre
Bizet, Éric
Boncore, Robert C.
Bonneau, Guy
Chénard, André
Chevrette, Lise Anita
Choinière, Manon
Choquette, Yves
Cordier, Claude
Daigle, Dominique
Delvoe, Marion
Demers, Anik
Desbiens, Michel / Montréal
Despard-Léveillé, Louise
Devarenne, Hanna Maria
Drouin, Pierre
Dubuc, Carole
Dunberry, Hélène
Dupoux-Benjamin, Roseline
Fiset, Nadine
Gagnon, Lise / Mauricie
Garceau, Linda
Généreux, Denise
Gervais, Claude
Grenier, Cécile
Hanigan, Doris
Larose, Gilles
Lauzon, Jean
Lavallée, Natalie
Laverdure, Johanne
Lavers, Robert A.
Lavoie, Claude
Lemelin, Jean-Pascal
Luckow, Debra
Marcotte, Lucille
Marocco, Armando
Martel, Jean-Pierre
Massé, Jean-Claude
Ouellette, Nicole
Paquin, Marius
Parsons, Gwendolyn Marie
Pouliot, Sandra / Québec
Rhéaume, Jocelyne
Russo, Natalie
Schleifer, Michael
Senécal, Micheline
St-Arnaud, Paul
Taillon, Claude
Thouin, Luc
Toundjian, Isabelle
Turcotte, Josée / Hors-Québec

La recherche le dit

Par Cynthia Turcotte, Ph. D., psychologue à la clinique de développement du Centre ambulatoire du CSSS de Laval et au Centre d'enseignement de diabète, Services ambulatoires, de l'Hôpital Charles-Lemoyne

_50 ANS APRÈS UN TREMBLEMENT DE TERRE

Le sud de la Californie a été secoué par un puissant tremblement de terre en juillet sans qu'il y ait de victimes, alors que le tremblement de terre qui a secoué en mai dernier la Chine, plus particulièrement le Sichuan, a fait plus de 60 000 morts. Les survivants de telles catastrophes vivent-ils des conséquences sur le plan psychologique 50 ans plus tard? Quatre psychiatres de l'Université d'Athènes en Grèce ont contacté en septembre 2004 121 habitants de l'île de Cephallonia, aussi survivants du tremblement de terre ayant eu lieu en 1953 dans la ville de Lixouri. Au moment du tremblement de terre, les habitants avaient entre 12 et 36 ans, soit 22 ans en moyenne. Les données rétrospectives obtenues à la suite de la passation de questionnaires au sujet de l'impact psychologique du tremblement de terre (répercussion sur la vie, symptômes de stress post-traumatique, sentiments concernant la catastrophe) montrent que des répercussions perdurent encore après tout ce temps. Près de 80 % des participants de l'étude estiment que la catastrophe a eu un fort impact sur l'ensemble de leur vie. Dans cette étude, les jeunes (entre 17 et 25 ans) se sont avérés le groupe le plus vulnérable, possiblement dû au fait qu'ils n'avaient jamais expérimenté auparavant ce type de catastrophe naturelle, contrairement aux plus âgés, plus habitués à l'activité sismique de la région. De plus, les femmes avaient plus de *flashbacks* du tremblement de terre que les hommes. La perte d'un conjoint durant la catastrophe et l'absence de moyens financiers et d'éducation pour s'en sortir sont par ailleurs plus dommageables pour le reste de la vie que la catastrophe elle-même.

Lazaratou, H., Paparrigopoulos, T., Galanos, G., Psarros, C., Dikeos, D., & Soldatos, C. (2008). The psychological impact of a catastrophic earthquake : A retrospective study 50 years after the event. *The Journal of Nervous and Mental Disease*, 196(4), 340-344.

_POUR RENDRE ZEN SON FUTUR BÉBÉ

De tout temps on a discuté de l'impact des pensées, des émotions et des réactions de la mère sur le fœtus. En l'absence de liens neurologiques directs entre la mère et le fœtus, les chercheurs se penchent sur les conséquences physiologiques et neurochimiques générées par les expériences vécues par la mère qui pourraient altérer le milieu intra-utérin directement ou indirectement et ainsi engendrer une réponse chez le fœtus. Dorénavant, ce ne sont pas seulement les réactions négatives qui sont étudiées, mais aussi les réactions positives des mères... En effet, une centaine de femmes enceintes, en majorité mariées et dans la trentaine, a fait l'objet d'une étude durant laquelle une séance de relaxation de 18 minutes basée sur l'imagerie mentale leur a été administrée, suivie par une période postrelaxation d'écoute de musique. Les réactions de la mère et du fœtus ont été mesurées. Après avoir contrôlé pour l'effet de l'âge et du niveau d'éducation de la mère, du recours antérieur à la relaxation, du sexe du fœtus, etc., des changements significatifs liés au protocole de relaxation ont été observés chez la mère, soit sur le plan du rythme cardiaque, de la respiration et de la conductivité de la peau. Une diminution du taux de cortisol (hormone de stress) chez la mère a aussi été notée. De même, chez le fœtus, les chercheurs ont remarqué, entre autres, une diminution du rythme cardiaque, une suppression de l'activité motrice et une harmonisation plus grande du rythme cardiaque et de l'activité motrice. Même si les chercheurs doivent continuer à distinguer les effets d'une simple période de repos comparativement aux effets d'une séance de relaxation sur la mère et le fœtus, il apparaît possible que la relaxation chez les femmes enceintes puisse être bénéfique pour diminuer les effets du stress sur elles et sur leur bébé à naître.

DiPietro, J. A., Costigan, K. A., Nelson, P., Gurewitsch, E. D., & Laudenslager, M. L. (2008). Fetal responses to induced maternal relaxation during pregnancy. *Biological Psychology*, 77, 11-19.

_EN AMITIÉ... ÊTES-VOUS CHANCEUX?

Alors que nous croyons que devenir ami est intentionnel et basé sur des intérêts et des valeurs communes, des chercheurs tendent à montrer que l'amitié ne serait en fait basée principalement que sur la chance! Nous savons déjà qu'avoir des caractéristiques similaires pour l'âge, l'ethnie et l'état civil peut favoriser l'amitié. Toutefois, est-ce que l'appartenance à un même groupe et la proximité physique due au hasard peuvent tout simplement favoriser l'amitié? Cinquante-quatre étudiants allemands en psychologie, âgés en moyenne de 22 ans, qui se rencontraient pour la première fois dans un cours d'introduction à la psychologie, ont été distribués au hasard dans une classe. Ils ont ensuite été invités à se présenter devant la classe un à un, alors que les autres devaient évaluer par écrit, en réponse à un petit questionnaire, s'ils désiraient connaître davantage cette personne ou non. 1431 « dyades » ont ainsi été créées après que tous les étudiants aient fait l'objet de l'évaluation : (a) deux étudiants assis l'un à côté de l'autre qui se sont évalués – *proximité*; (b) deux étudiants assis dans la même rangée, mais pas à côté qui se sont évalués – *même groupe*; (c) deux étudiants sans lien physique direct qui se sont évalués – *contrôle*. Un an plus tard, chaque étudiant a évalué l'intensité de l'amitié ressentie envers chacun des étudiants de cette classe (en regardant des photos). Les chercheurs concluent après analyse que les étudiants qui étaient assis l'un à côté de l'autre un an auparavant rapportaient des degrés d'amitié significativement supérieurs à ceux du groupe contrôle par la suite et de même, les étudiants assis dans la même rangée étaient plus amis entre eux que ceux du groupe contrôle. Finalement, les étudiants assis côte à côte étaient devenus plus amis que ceux assis dans la même rangée sans contact direct. Comme quoi l'amitié pourrait être simplement due à la chance!

Back, M. D., Schmukle, S. C., & Egloff, B. (2008). Becoming friends by chance. *Psychological Science*, 19(5), 439-440.



NOUVEAU
Passations sur clé USB/Internet
4 groupes ethniques
3 langues

DOMINIQUE INTERACTIF C'EST QUOI?

- ⊙ Une évaluation directe de la psychopathologie de l'enfant de 6 à 11 ans.
- ⊙ Un test entièrement développé et validé au Québec.
- ⊙ Un profil basé sur les critères du DSM-IV.
- ⊙ Une administration entièrement interactive.



Pour télécharger une démonstration,
visitez notre site Internet au :
www.dominicinteractive.com

Un test indispensable
lorsqu'on évalue des enfants de 6 à 11 ans.



D.I.M.A.T. inc., Boîte postale 212, succursale Victoria, Westmount, Québec H3Z 2V5
Téléphone (*sans frais*) : **1 866 540-9255** • Télécopieur : 514 482-0806

DALE-PARIZEAU LM VOUS ÉCOUTE, VOUS COMPREND, ET VOUS GUIDE.

PROGRAMME D'ASSURANCE COLLECTIVE POUR LES MEMBRES DE L'OPQ

Chez Dale-Parizeau LM, nous comprenons vos besoins. En tant que membres de l'Ordre des psychologues du Québec, vos employés et vous avez accès à l'un des régimes d'assurance de personnes les plus complets jamais offerts. Vous pouvez choisir parmi les protections suivantes:

ASSURANCE VIE ADHÉRENT ET CONJOINT • ASSURANCE VOYAGE
ASSURANCE SALAIRE LONGUE DURÉE • ASSURANCE MÉDICAMENTS
ASSURANCE MALADIES REDOUTÉES • ASSURANCE SOINS DENTAIRES
ASSURANCE ACCIDENTS/MALADIE • ASSURANCE FRAIS GÉNÉRAUX

COMPOSEZ SANS FRAIS LE **1 877 807-3756**

IL NOUS FERA PLAISIR DE VOUS CONSEILLER

GATINEAU JONQUIÈRE MONTRÉAL QUÉBEC SHERBROOKE



Cabinet de services financiers